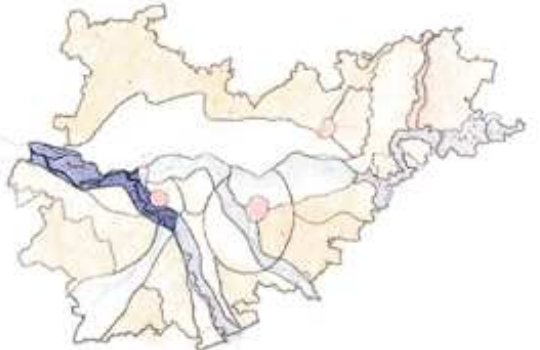
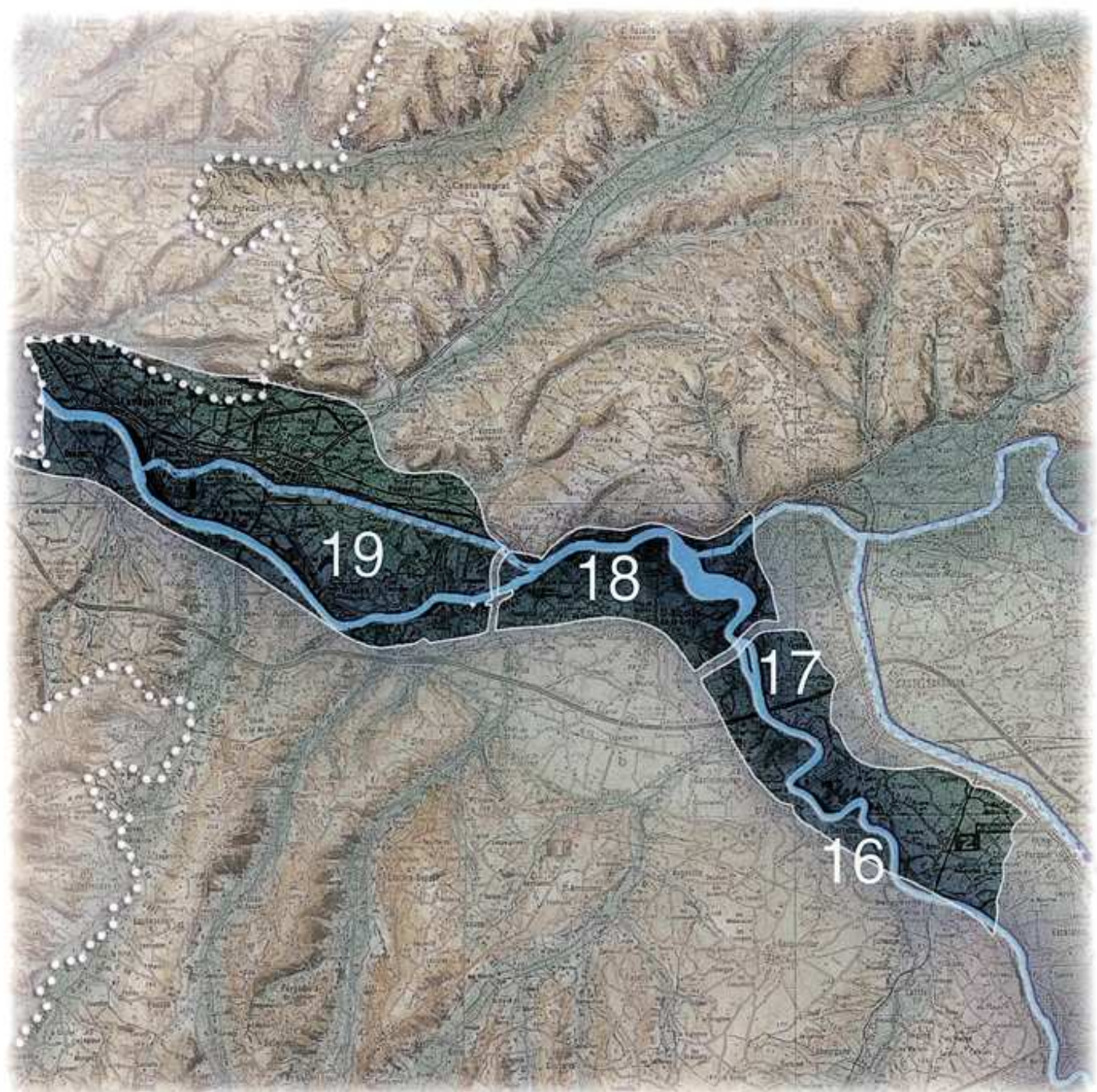


La Garonne et ses plaines alluviales basses

- 16- La Garonne des ramiers,**
de la limite sud du département
à Cordes Tolosannes
- 17- La Garonne des fruitiers**
à la confluence avec le Tarn
- 18- La Garonne au pied du Bas
Quercy,** de la confluence du Tarn à
Malausse
- 19- La Garonne Gasconne, au
pied des coteaux de la Lomagne,**
de Malausse à la limite Ouest du département



16- La Garonne des ramiers, de la limite sud du département à Cordes Tolosannes



Dans son parcours amont, la Garonne a l'originalité de s'environner de boisements, les ramiers, occupés par les peupleraies essentiellement.

Elle reste ainsi discrète, tant qu'elle ne déborde pas de son lit.



17- La Garonne des fruitiers à la confluence avec le Tarn



A proximité de la confluence avec le Tarn, la Garonne s'élargit en vaste étendue d'eau, partiellement praticable pour les loisirs.

Ici vue depuis le pont de Saint-Nicolas-de-la-Grave.

C'est surtout au moment où on la traverse que la Garonne montre son ampleur et sa puissance.

Dix ponts routiers la franchissent sur la cinquantaine de kilomètres qu'elle parcourt dans le département.

Ici le pont de la RD 52 vers Grisolles.

18- La Garonne au pied du Bas Quercy, de la confluence du Tarn à Malause



A l'aval de la confluence avec le Tarn, la Garonne se fait moins discrète dans le paysage, visible notamment depuis les coteaux du Bas Quercy qui la bordent et la dominent de 100 m au nord.

Ces coteaux ouvrent ainsi de spectaculaires "vues d'avion" sur le fleuve et la vallée.

Ici depuis le point de vue de Boudou.



Coincés entre les coteaux et le fleuve, les infrastructures composent un véritable faisceau dans la vallée : Canal latéral, ligne SNCF, RN 113, se côtoient sur cette image prise depuis les hauteurs de Boudou. S'y adjoint le canal de Golfech à partir de Malause.

De la confluence du Tarn à Malause, les coteaux hauts et étroits du Bas Quercy en rive droite sont en friche.
Ici vue depuis Boudou.



19- La Garonne Gasconne, au pied des coteaux de la Lomagne, de Malause à la limite Ouest du département



A l'aval de Malause, la Garonne se rapproche des coteaux de la Lomagne, qu'elle touche à Auvillar, tandis que les coteaux en rive droite s'éloignent et s'adoucissent.

Ici vue des coteaux en rive droite depuis la RN 113 entre Malause et Pommevic.



Bien que située sur le canal latéral et la RN 113, Valence d'Agen appartient à la vallée de la Garonne, bordée au nord par les coteaux de la Barguelonne qui descend du Quercy.

Ici la Place Nationale et la halle. La brique cède peu à peu la place au calcaire.



Vers l'aval de son parcours, le paysage du fleuve (et d'une bonne partie des pays alentour) est marqué par les spectaculaires cheminées de la centrale électro-nucléaire de Golfech.
Ici vue depuis Donzac.



La Garonne met peu en scène de paysage urbain dans le département, excepté Lamagistère, qui y allonge ses quais élégants, face à Golfech.

Quelques enjeux locaux de paysage:

- **les grands coteaux de Garonne bordant le Bas Quercy :**
protection (contre l'urbanisation diffuse),
gestion (contre l'enfrichement)
- **les peupleraies :**
limitation des étendues, fractionnement
des replantations
- **Castelsarrasin-Moissac :**
préservation d'un espace de respiration
entre les deux villes

- **les franchissements de l'eau :**
qualité architecturale et paysagère des ouvrages et de leurs abords, protection des ouvrages existants (exemple pont de Saint-Nicolas-de-la-Grave)

- **les berges de la Garonne :**
gestion, création d'accès et de promenades (exemple de Verdun-sur-Garonne)

- **les matériaux brique et galets :**
à promouvoir

- **les halles dans les bourgs :**
protection, mise en valeur

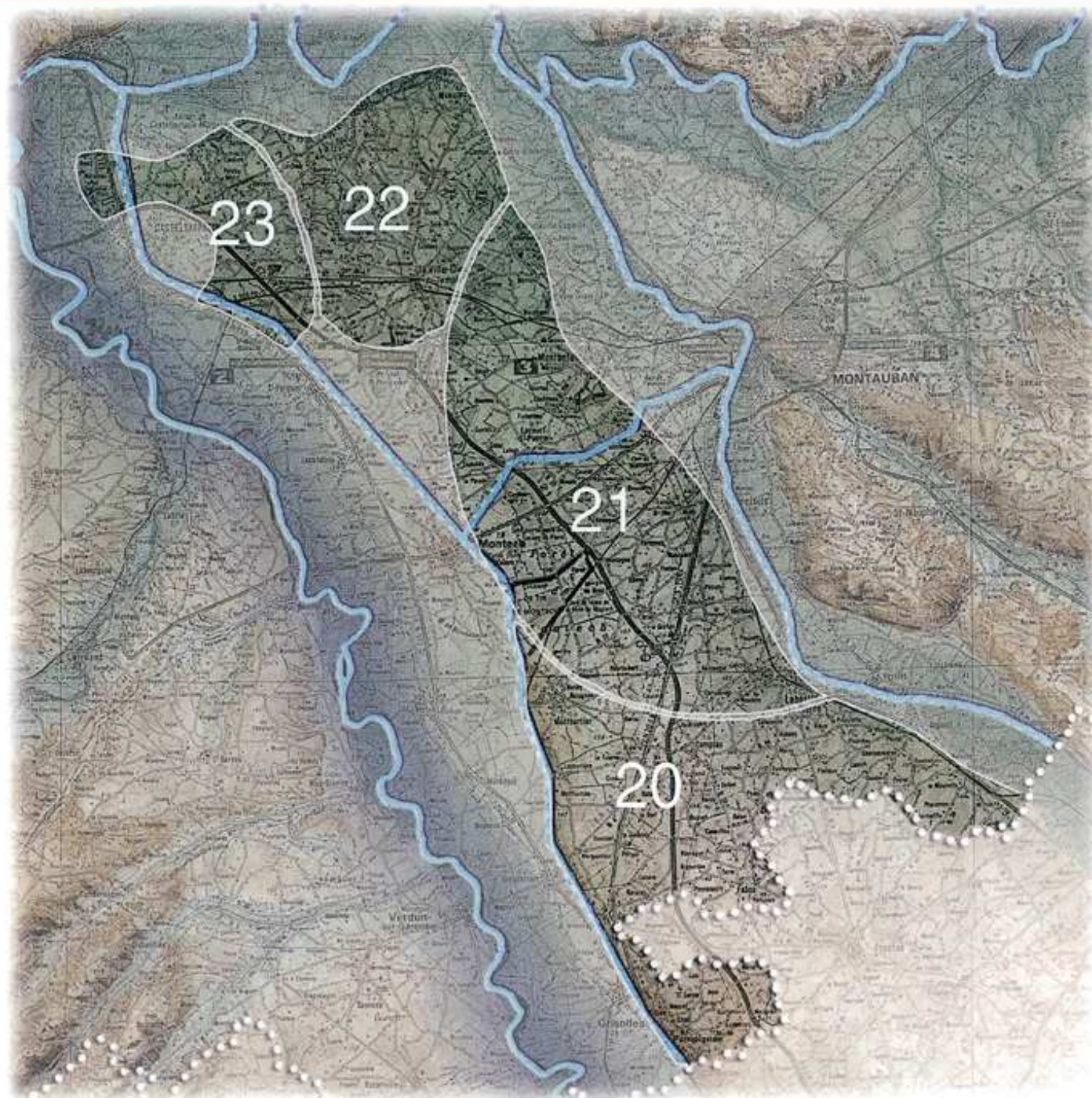
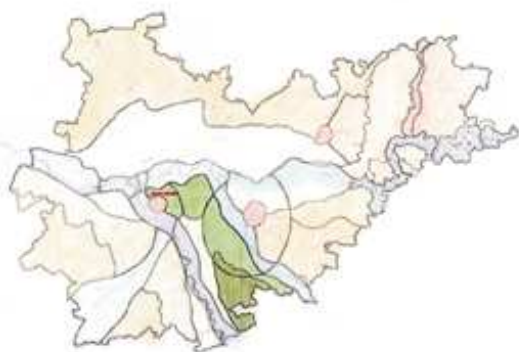
Les terrasses entre Garonne et Tarn

**20- la terrasse haute
“du Frontonnais”**

**21- la terrasse basse urbanisée
de Montauban**

**22- la terrasse basse agricole de
la Ville-Dieu-du-Temple**

**23- la terrasse basse urbanisée
de Castelsarrasin-Moissac**



Entre le Tarn et la Garonne, le système des terrasses alluviales s'allonge sur 30 kilomètres et s'étale sur 10 kilomètres de large environ.

Plusieurs unités de paysage se décomposent, liées non seulement au jeu des terrasses mais aussi aux diversités d'occupation du sol

dûes notamment à l'urbanisation.

C'est en partie sur ces terrasses (Frontonnais, La Ville Dieu,...) en effet que s'étendent les agglomérations de Montauban d'un côté et de Castelsarrasin-Moissac de l'autre.

20- La terrasse haute "du Frontonnais"



Au sud-centre du département, la terrasse haute du Frontonnais se poursuit au-delà de la Haute-Garonne pour s'achever en pointe vers la forêt de Montech, incluant Fabas, Campsas, Montbartier.

Bien que très aplanie, elle s'incline vers l'est (le Tarn), son rebord ouest dessinant un léger relief.

La vigne domine largement l'occupation du sol dans sa partie sud.

Ici vue vers le sud-ouest à la limite du département depuis la RD 4/RD 13.

On aperçoit les légères hauteurs qui bordent la terrasse à l'ouest et qui, au-delà de l'horizon, redescendent sur la plaine de la Garonne.

A l'origine, les bourgs ont profité de sites discrètement particuliers pour s'implanter, comme ici Campsas sur une légère élévation du terrain en butte.



La vigne tient moins l'espace en allant vers le nord, au fur et à mesure que l'on descend et que les terrains deviennent plus humides (altitude de 150 m autour de Fronton, de 100 m autour de Labastide-Saint-Pierre).

Quelques vergers de fruitiers apparaissent.

Ici vers Labastide-Saint-Pierre.



L'espace étant moins tenu avec la raréfaction de la vigne, l'urbanisation se diffuse de façon lâche dans l'espace et s'allonge volontiers le long des axes routiers, dessinant alors de mornes manchons construits, sans épaisseur.

Ici autour de la RD6 à Lescure entre Campsas et Labastide-Saint-Pierre.



L'habitat offre moins de caractéristiques fortes que dans la vallée de la Garonne.

Les matériaux sont mêlés sans grande dominance.

Ici la rue Charles Caperan à Labastide-Saint-Pierre.

Au sud de Montbartier (et à l'ouest de la RN 20), la nature différente des sols fait disparaître la vigne au bénéfice de landes plus pauvres, parfois boisées de pins et de chênes.

Ici vers la Tisarne.

Plus au nord, la forêt prend nettement la place avec la forêt domaniale d'Agre.





Au sud-ouest, les terrasses entre le Tarn et la Garonne s'achèvent brutalement par un coteau qui domine nettement la plaine de la Garonne, ouvrant des vues très lointaines.

D'une hauteur de 100 m vers Pompignan, il meurt en douceur vers Montech dans la plaine.

C'est au pied de ce coteau que court le canal latéral.

Ici ouverture visuelle sur la plaine Garonnaise depuis Lapeyrière.(Bessens)

A l'est, la terrasse haute s'achève plus doucement sur la plaine alluviale du Tarn.

Un léger talus se dessine, d'une dizaine de mètres de hauteur, qui porte le chapelet de villages : Nohic, Orgueil, Labastide Saint-Pierre, Bressols..

Ils sont desservis par la RD 930, qui ouvre des vues légèrement dominantes sur la plaine du Tarn occupée par les fruitiers.

Ici la vue depuis la RD 930 entre Bressols et Labastide Saint-Pierre.



21- La terrasse basse urbanisée de Montauban



L'agglomération de Montauban étend largement son aire d'influence sur les terrasses entre le Tarn et la Garonne.

Cette influence se mesure à l'urbanisation diffuse qui s'étend à la faveur des infrastructures grandes (activités) ou petites (habitat résidentiel individuel).

Cette aire d'influence dessine une unité de paysage dont la limite actuelle s'arrondit en cercle jusqu'à 10 à 15 kilomètres du centre de Montauban, en passant par Labastide-Saint-Pierre, Montbartier, Montech, La Ville-Dieu du Temple, Albefeuille-Lagarde.

Ici urbanisation en cours d'activités vers Pérayrols.(Bressols)



L'urbanisation d'habitat étalée sur les étendues parfaitement plates de la terrasse, cristallisée autour des routes, accompagnée des réseaux électriques aériens, dessine une immense banlieue labyrinthique et indifférenciée, sans charme.

22- La terrasse basse agricole de La Ville-Dieu-du-Temple

Entre Montauban et Castelsarrasin, c'est vers La Ville-Dieu-du-Temple que l'on retrouve les grandes étendues agricoles : sorgho, maïs, tournesol, céréales, dessinent d'immenses parcelles, où le maïs domine largement. L'habitat reste épars et rare. C'est le royaume de la grande agriculture, unitaire, sans accident, sans charme particulier.

Ici vers La Ville-Dieu-du-Temple, depuis la RD 958.



A l'est, la vaste terrasse agricole de la Ville-Dieu s'achève également sur la plaine du Tarn par un léger talus d'une dizaine de mètres de hauteur qui court de Montbeton à Meuzac via Albefeuille-Lagarde.

Ici une des vues ouvertes par le talus sur la plaine du Tarn depuis la Chapelle d'Albefeuille-Lagarde.



Au nord, la grande terrasse agricole s'achève sur un rebord ("talus") qui domine de quelques mètres la plaine alluviale basse du Tarn (où s'étend notamment l'aérodrome de Castelsarrasin-Moissac).

Des vues légèrement dominantes sur la plaine du Tarn s'ouvrent, laissant deviner une occupation du sol davantage partagée entre le maïs et les fruitiers.

Le talus cristallise des arbres, quelques pâtures, et crée des ambiances plus intimes qui contrastent fortement avec les grandes étendues qu'il traverse.

Ici la petite route en pied de talus entre Taillefer et Gandalou, au sud de l'aérodrome. On devine sur la gauche les pentes du talus et à droite l'ouverture vers les vastes champs de la plaine du Tarn.

23- La terrasse basse urbanisée de Castelsarrasin-Moissac



Vergers de pommiers près de Castelsarrasin



Castelsarrasin

Au nord-ouest, Castelsarrasin marque de son influence les paysages alentour des terrasses par diffusion de l'habitat sur quatre à six kilomètres depuis le centre.

Cette diffusion est favorisée par les petites exploitations de fruitiers.

Un paysage de banlieue se dessine où s'imbriquent bâti, fruitiers et maïs.

Quelques enjeux locaux de paysage:

- l'urbanisme :

requalification (politique qualitative d'espaces publics, notamment sur les voies urbanisées et sur les centres), hiérarchisation (confortement des centralités, préservation d'espaces de respiration entre bourgs). Exemples de requalifications nécessaires : Campsas (place de l'église), Montbartier (place)

- les routes :

protection de leurs abords contre l'urbanisation linéaire

- les routes :

plantations d'accompagnement

- l'espace agricole :

création de structures végétales : arbres isolés, alignements, ...

- les talus des terrasses

(Meauzac-Labastide-du-Temple-Gandalou, Meauzac-Montbeton, Bressols-Nohic) :

protection et mise en valeur : création de points de vues, de promenades, de routes touristiques, ...

- les réseaux aériens :

enterrement

- la forêt d'Agre, de Saint-Porquier, d'Escatalens :

protection, accueil du public, choix des essences de reboisement

- le canal de Montech :

protection et mise en valeur

- les ruisseaux qui interrompent les grands terrasses agricoles (ruisseaux de Montagne, Laronne, Saintonge, Marivène) :

préservation et mise en valeur (contre-exemple de Labastide-du-Temple : "8 lots de qualité" dans le fond du vallon)

- la RD 930 :

protection contre l'urbanisation linéaire ; gestion des ouvertures sur la vallée du Tarn

- la route Meauzac-Montbeton :

protection contre l'urbanisation linéaire ; gestion des ouvertures sur la vallée du Tarn

- la route RD 45

Meauzac-Labastide-du-Temple :

protection contre l'urbanisation linéaire ; gestion des ouvertures sur la vallée du Tarn

Le Tarn et ses plaines alluviales basses

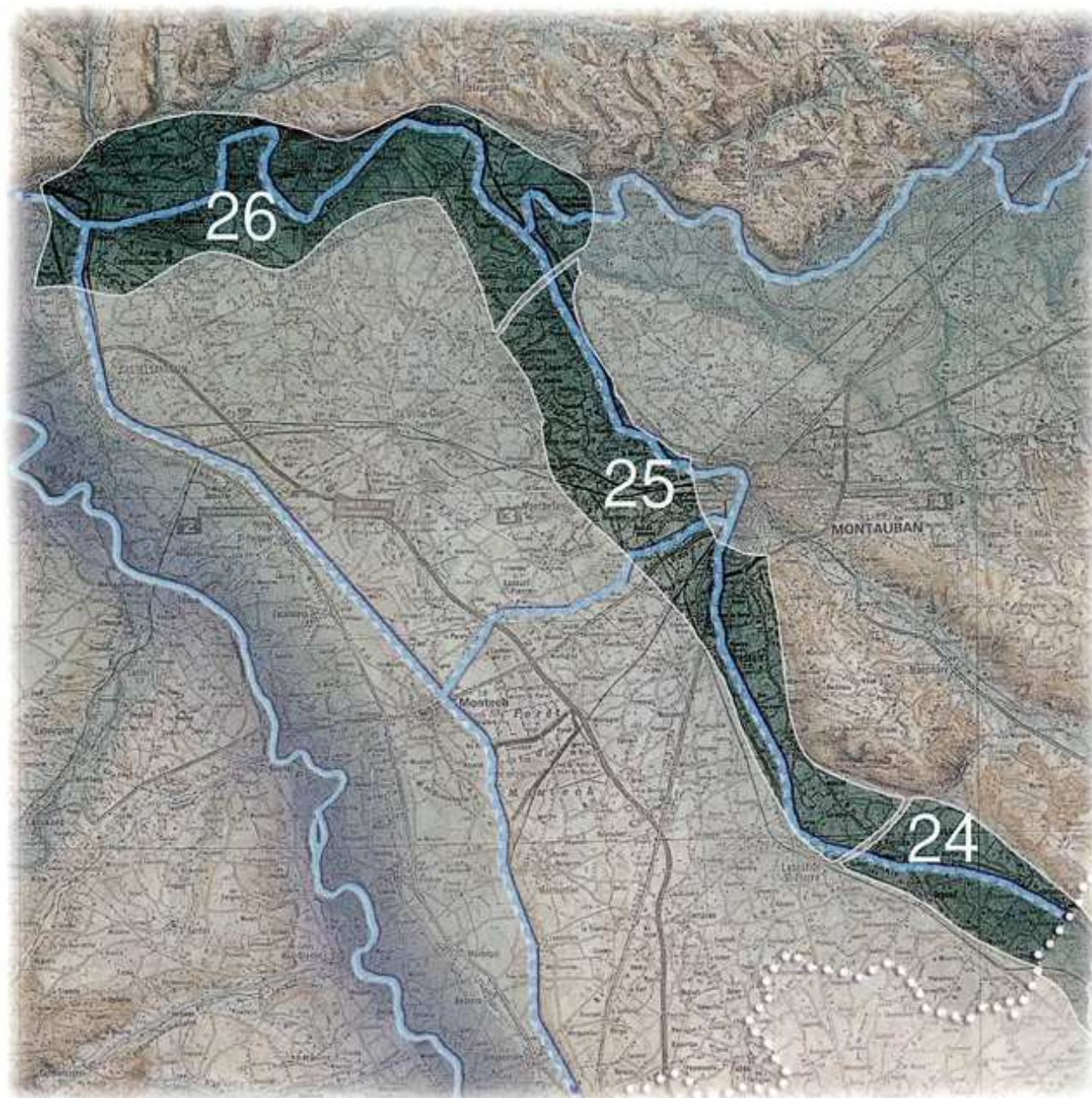
24- Le Tarn au pied des coteaux de Monclar,

de la limite sud du département (Villebrumier) à Reyniès-Corbarieu

25- Le Tarn autour de Montauban, de Reyniès-Corbarieu à Villemade-Lagarde (confluence de l'Aveyron)

26- Le Tarn au pied des coteaux du Bas Quercy, de la confluence de l'Aveyron à la confluence avec la Garonne

Le Tarn se déroule sur une soixantaine de kilomètres dans le département, avant de fondre ses eaux dans celles de la Garonne. Courant en sud-est/nord-ouest parallèlement à la Garonne à une douzaine de kilomètres à l'est, il finit par buter sur les coteaux du Bas Quercy à Lafrançaise, reçoit les eaux de l'Aveyron et prend alors une direction est-ouest au pied des coteaux.

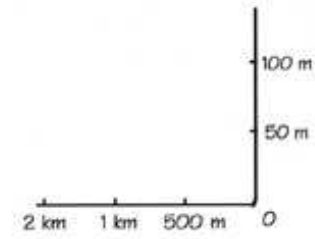
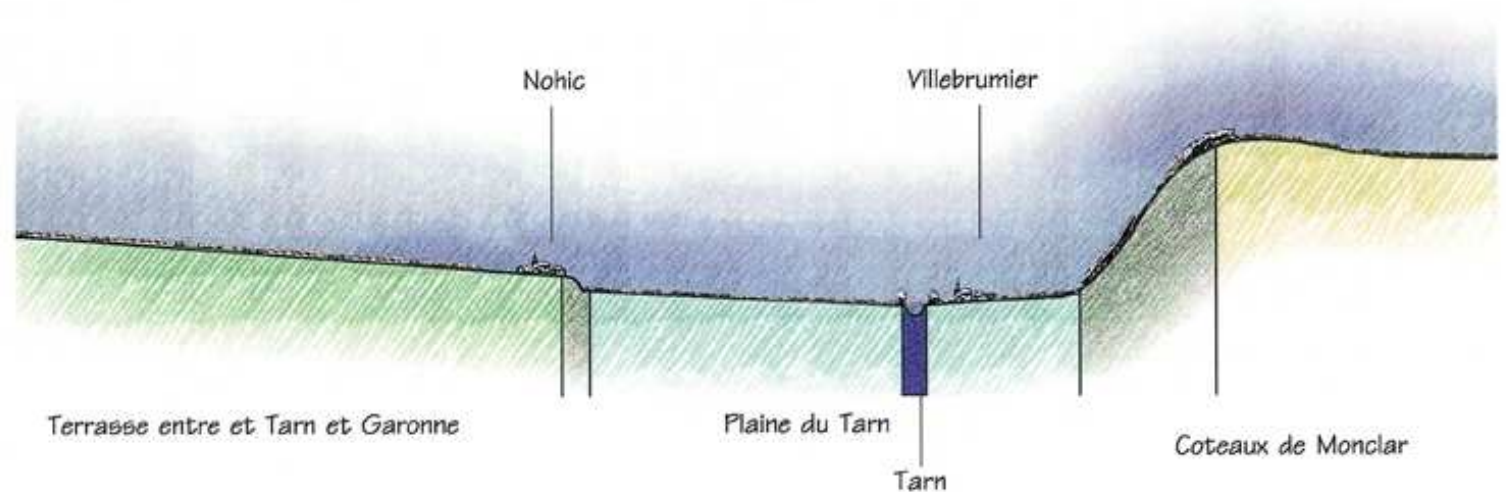


VALLÉE DU TARN

Nohic / Villebrumier

OUEST

EST



24- Le Tarn au pied des coteaux de Monclar, de la limite sud du département (Villebrumier) à Reyniès-Corbarieu

La vallée du Tarn est bordée par des coteaux au sud, à son contact avec le pays de Monclar.

Ceux-ci se déroulent en une vaste et élégante "vague de terre" haute d'une centaine de mètres à la hauteur de Villebrumier.

Ici les coteaux entre Villebrumier et Corbarieu.



Ces coteaux de Monclar ouvrent inversement des vues largement dominantes sur la vallée du Tarn, mais aussi sur les terrasses qui séparent le Tarn de la Garonne.

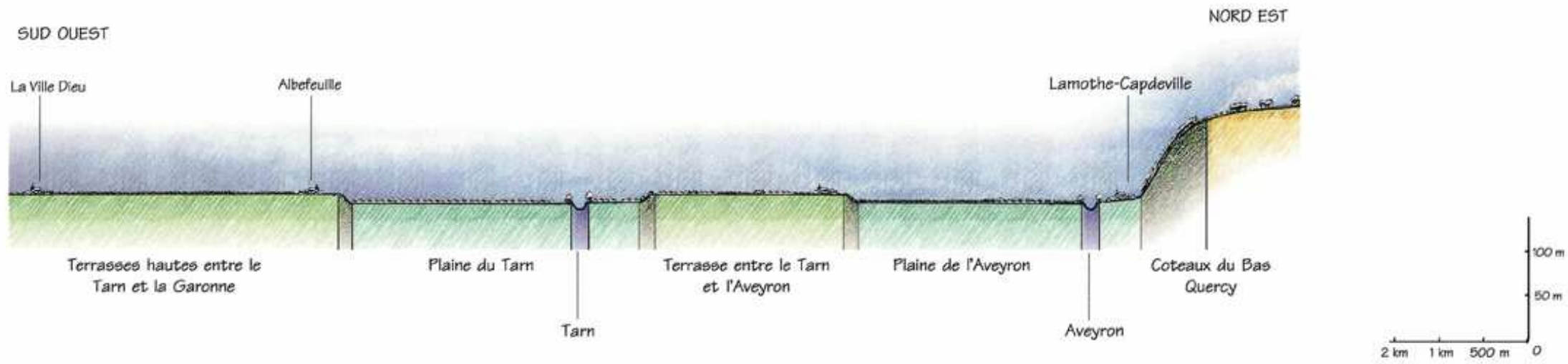
Ici vue depuis les hauteurs de Villebrumier sur la vallée du Tarn.

On distingue le clocher d'Orgueil.



VALLÉE DU TARN

La Ville Dieu / Lamothe-Capdeville



25- Le Tarn autour de Montauban, de Reyniès-Corbarieu à Villemade-Lagarde (confluence de l'Aveyron)



En aval de Montauban, la vallée n'est plus bordée que par les talus des terrasses alluviales. Ici vue sur la vallée depuis le talus de la rive gauche à la Chapelle d'Albefeuille.

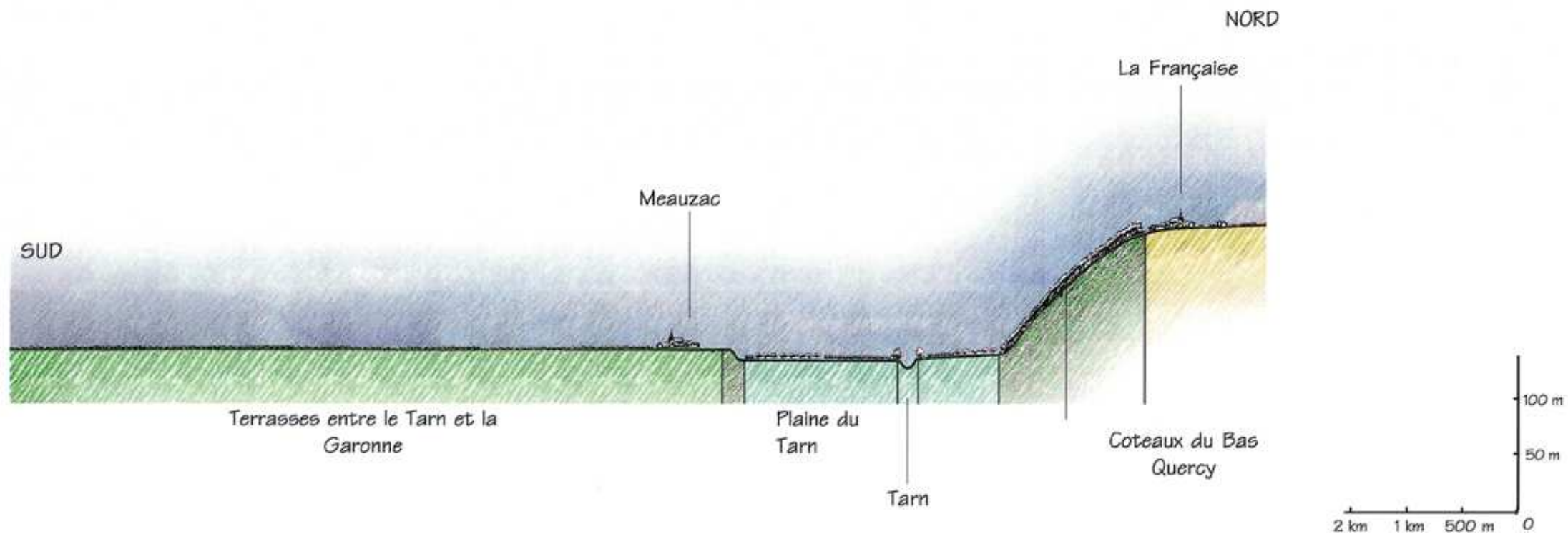


La large vallée du Tarn est propice à la culture des fruitiers en vergers, en particulier autour de Montauban. Le plus souvent, les vergers alternent avec les grandes cultures.

Ici des vergers en aval de Montauban

VALLÉE DU TARN

Meauzac / La Française



26- Le Tarn au pied des coteaux du Bas Quercy, de la confluence de l'Aveyron à la confluence avec la Garonne



On retrouve de hauts coteaux sur la rive droite, au contact avec le Bas Quercy, à la hauteur de Lafrançaise. Hauts et raides, ces coteaux sont souvent en friche et gagnés par une urbanisation diffuse. Ici vue sur les coteaux de Lafrançaise depuis la vallée.



Ici vue inverse "d'avion" sur la vallée depuis le point de vue de Lafrançaise, avec la marqueterie des vergers et des grandes cultures.



En fin de parcours du Tarn, Moissac constitue la deuxième ville importante du département sur le Tarn.

La ville développe ses façades hautes, étroites et dépouillées au pied des coteaux du Bas Quercy.



Les coteaux ouvrent inversement des vues dominantes sur le site de Moissac, presque toujours privatisées par l'urbanisation résidentielle. Ici vue depuis la vierge de Moissac.



En rive gauche, la vallée du Tarn déroule un modeste talus de terrasse alluviale qui suffit à borner l'horizon.

Ici vue sur le talus depuis la vallée à la hauteur de l'aérodrome Castelsarrasin-Moissac.



Ici vue inverse du talus sur la vallée depuis Labastide-du-Temple.



Ambiance intime en pied de talus vers Gandalou.

Quelques enjeux locaux de paysage:

- **les bords de la rivière :**
reconquête d'une épaisseur protégée

- **les berges :**
reconquête de la gestion, revalorisation
des profils, création d'accès et de che-
minements

- **les coteaux du Tarn bordant le Bas-
Quercy (Lafrançaise-Moissac-
confluence Garonne):**

reconquête paysagère : protection
contre l'urbanisation diffuse, gestion
contre les friches

- **les coteaux du Tarn bordant les col-
lines de Monclar (Villebrumier-
Montauban) :**

protection contre l'urbanisation diffuse,
gestion et mise en valeur des vues
(contre-exemple de Reyniès)

La vallée de l'Aveyron

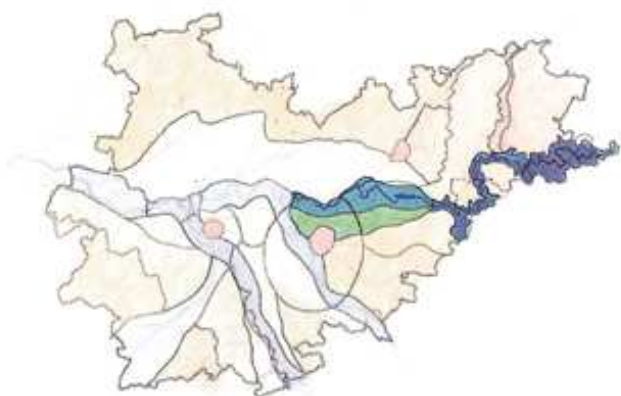
27- La vallée de l'Aveyron à Laguépie

28- La vallée de l'Aveyron
entre Laguépie et Feneuyrols

29- Les gorges de l'Aveyron de
Feneuyrols à Montricoux

30- La vallée de l'Aveyron et ses
terrasses
de Montricoux à la vallée de la Lère (Réalville)

31- La vallée de l'Aveyron sous
influence urbaine de Réalville à
Montastruc (confluence avec le Tarn)



Contrairement aux autres grandes vallées du département, l'Aveyron prend des visages très variés dans son parcours Tarn-et-Garonnais.

Si elle a encore des accents austères du Massif Central à son arrivée dans le département, elle s'achève en large plaine opulente et chaleureuse, plantée de vergers et cultivée en maïs en aval.

Entre les deux, elle traverse une partie du causse de Caylus, par des gorges spectaculaires et bien connues des touristes.

S'y ajoutent les terrasses alluviales qui la bordent dans son parcours aval.

On distingue au total 5 unités de paysage liées à l'Aveyron.



27- La vallée de l'Aveyron à Laguérie

A Laguérie, l'Aveyron dessine une vallée étroite et encore froide, à peine élargie par la confluence du Viaur.

Ici vue depuis Saint-Martin-Laguérie.



L'impression d'encaissement est accentuée par les pentes boisées de la vallée qui masquent des hauts de pentes à l'inverse largement ouverts et pâturés.

Ici la pointe de la confluence entre Aveyron et Viaur et l'enfilade boisée de la vallée.



28- La vallée de l'Aveyron entre Laguépie et Feneyrols



Très vite après Laguépie, la vallée s'élargit et accueille des cultures dans son fond.
Ici à Teussac.



Vue vers l'amont de la vallée
(on aperçoit les serres horticoles de Teussac)
prise depuis les hauteurs d'Anglars.



Le bâti devient essentiellement calcaire, trahissant la
présence toute proche du Causse.

Ici une maison
à Saint-Vincent-de-Varen.



Feneyrols, au bord de l'Aveyron

29- Les gorges de l'Aveyron de Feneuyrols à Montricoux

Dans sa partie sud, le causse de Caylus est sévèrement entaillé par l'Aveyron qui dessine en une trace profonde des gorges spectaculaires, haut lieu touristique du département.



En venant de l'amont, c'est peu après l'embouchure de la Seye que la vallée se resserre et que les premières falaises calcaires apparaissent.

Ici la vallée de l'Aveyron vers Teussac.



Le caractère des gorges s'accroît plus nettement à Saint-Antonin pour s'achever à Montricoux.

Ici vue sur Saint-Antonin depuis le roc d'Anglars, avec les gorges de l'Aveyron à gauche et la vallée de la Bonnette vers le fond à droite.



La route touristique RD 115 sinue dans le fond des gorges en reprenant l'ancien tracé de chemin de fer.



Les gorges sont rythmées par trois villages touristiques de caractère : Saint-Antonin-Noble-Val, Bruniquel et Montricoux. Ici Saint-Antonin-Noble-Val.



Bruniquel



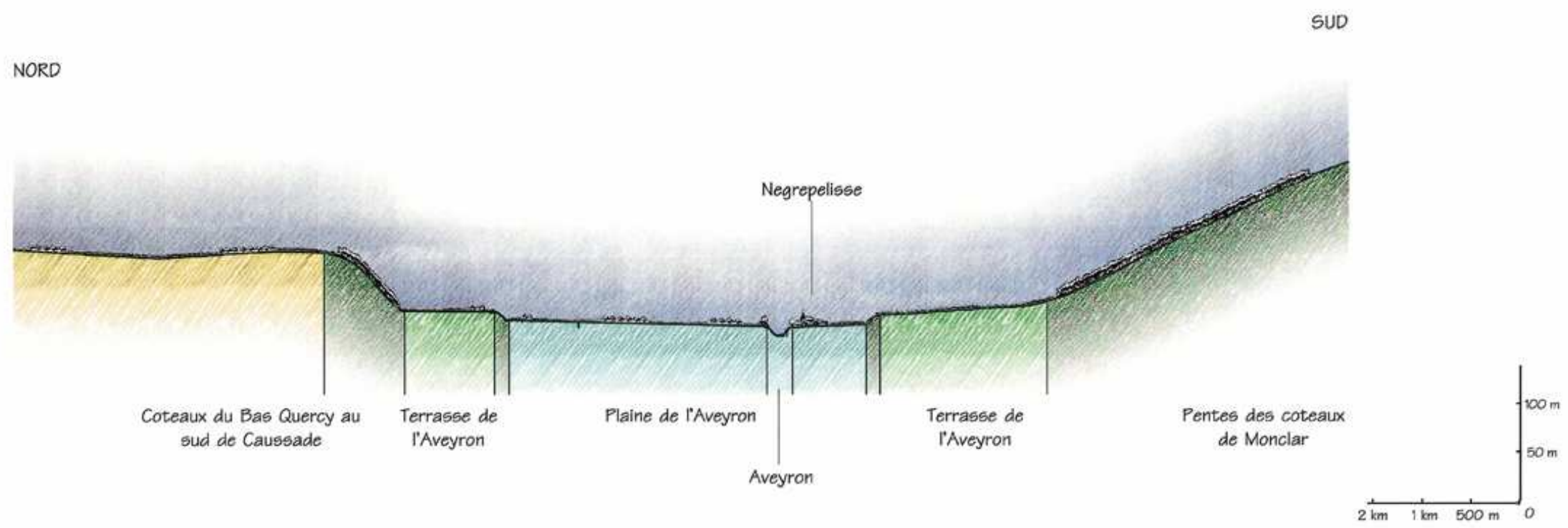
Ce sont les espaces agricoles en fond de vallée qui permettent d'ouvrir des vues sur les gorges.



Montricoux, véritable porte d'entrée/sortie des gorges, encore marqué par le calcaire dominant.

VALLÉE DE L'AVEYRON

Negrepelisse



30- La vallée de l'Aveyron et ses terrasses. de Montricoux à la vallée de la Lère (Réalville)



En aval de Montricoux, l'Aveyron prend définitivement un visage paisible de large vallée, à l'image de ses cousines de Tarn et Garonne. Les cultures y dominent, agrémentées par les fruitiers en aval du parcours.

De Montricoux à Réalville, des talus séparent les terrasses les unes des autres, comme ici entre Montricoux et Nègrepelisse, depuis la RD 78.



Comme dans la vallée de la Garonne, la brique crue (adobe) est souvent utilisée, comme ici sur une ferme près de Réalville.



L'habitat, avec ses grands toits, prend son allure du sud-ouest, bien différent de celui des gorges et du causse pourtant tout proches.

Ici une ferme près de Bioule.



La brique revient, comme ici sur la mairie de Bioule, alors qu'elle était abandonnée au profit du calcaire dès Montricoux.



La vallée s'élargit nettement à partir de Nègrepelisse, notamment en rive gauche, au sortir des pentes boisées des coteaux de Monclar.

Les grandes cultures tracent des horizons immenses, comme dans les vallées du Tarn et de la Garonne.

Ici vue prise depuis la RD 35 entre Vaïssac et Nègrepelisse.



Détail du talus qui sépare la plaine alluviale de l'Aveyron de la première terrasse, rive droite.

Vue prise depuis la RD 64 vers Le Tourrel (Bioule).



Sur sa rive droite, l'Aveyron est bordée par les coteaux du Bas Quercy qui s'accroissent progressivement de Saint-Laurent-de-Maynet (Montricoux) à Montastruc, interrompus essentiellement par la confluence de la Lère vers Réalville.

Ici vue prise entre Réalville et Bioule.

On aperçoit le talus qui sépare la plaine alluviale de la première terrasse et, plus marqués à l'horizon, les coteaux du Bas Quercy.



A la hauteur de Bioule et Nègrepelisse, et jusqu'à Réalville, les coteaux en rive droite dessinent des vagues successives élégantes.



Bien que peu élevés (une vingtaine de mètres), ces coteaux de Réalville ouvrent des vues immenses sur l'Aveyron.

D'ci on peut apercevoir à droite le clocher de Nègrepelisse et, dans l'axe de la route, celui de Bioule. Vue prise en amont de Réalville, à proximité de la RD 64.



D'ci on peut apercevoir le clocher de Bioule à gauche, le clocher de Nègrepelisse vers le centre et la pointe de Lamothe-Capdeville au fond de l'horizon à droite. Vue prise en amont de Réalville, à proximité de la RD 64.



La place des Arcades à Réalville, aux jolies proportions.

31- La vallée de l'Aveyron sous influence urbaine de Réalville à Montastruc (confluence avec le Tarn)



En s'approchant de Montauban, les grandes cultures continuent à s'étendre sur les terrasses de l'Aveyron avec un maïs très dominant. Mais les maisons disséminées se multiplient dès la hauteur de Saint-Etienne-de-Tulmont.

Ici vue prise entre Saint-Etienne-de-Tulmont et Albias, non loin de la RD 958.



Albias, place de la Libération



L'aire d'influence de Montauban déborde en rive droite sur les coteaux du Bas Quercy autour de Lamothe-Capdeville, sur des coteaux hauts et raides, gagnés par les friches.

Ici vers Saint-Maurice, non loin de Montastruc.



L'influence de l'urbanisation se lit jusque sur les coteaux de Réalville, à la faveur du couloir de développement que constitue la Lère.

Ici lotissement en cours sur le coteau, à Réalville.

Quelques enjeux locaux de paysage:

Laguépie :

mise en valeur de la confluence Viaur-
Aveyron (friches et bâti vétuste)

Gorges de l'Aveyron :

préservation et gestion des espaces
ouverts cultivés dans le fond de la vallée

Gorges de l'Aveyron :

reconquête d'ouvertures visuelles sur la
rivière depuis la RD 115

Feneyrols :

remise en valeur du carrefour d'entrée
(RD 115)

Bords de la rivière Aveyron :

mise en valeur par cheminements et
gestion des berges et abords

Plaine de l'Aveyron :

maîtrise des extensions de l'urbanisation
diffuse (de Nègrepelisse à la confluence
avec le Tarn)

Plaine de l'Aveyron :

préservation des talus (rebords des ter-
rasses alluviales)

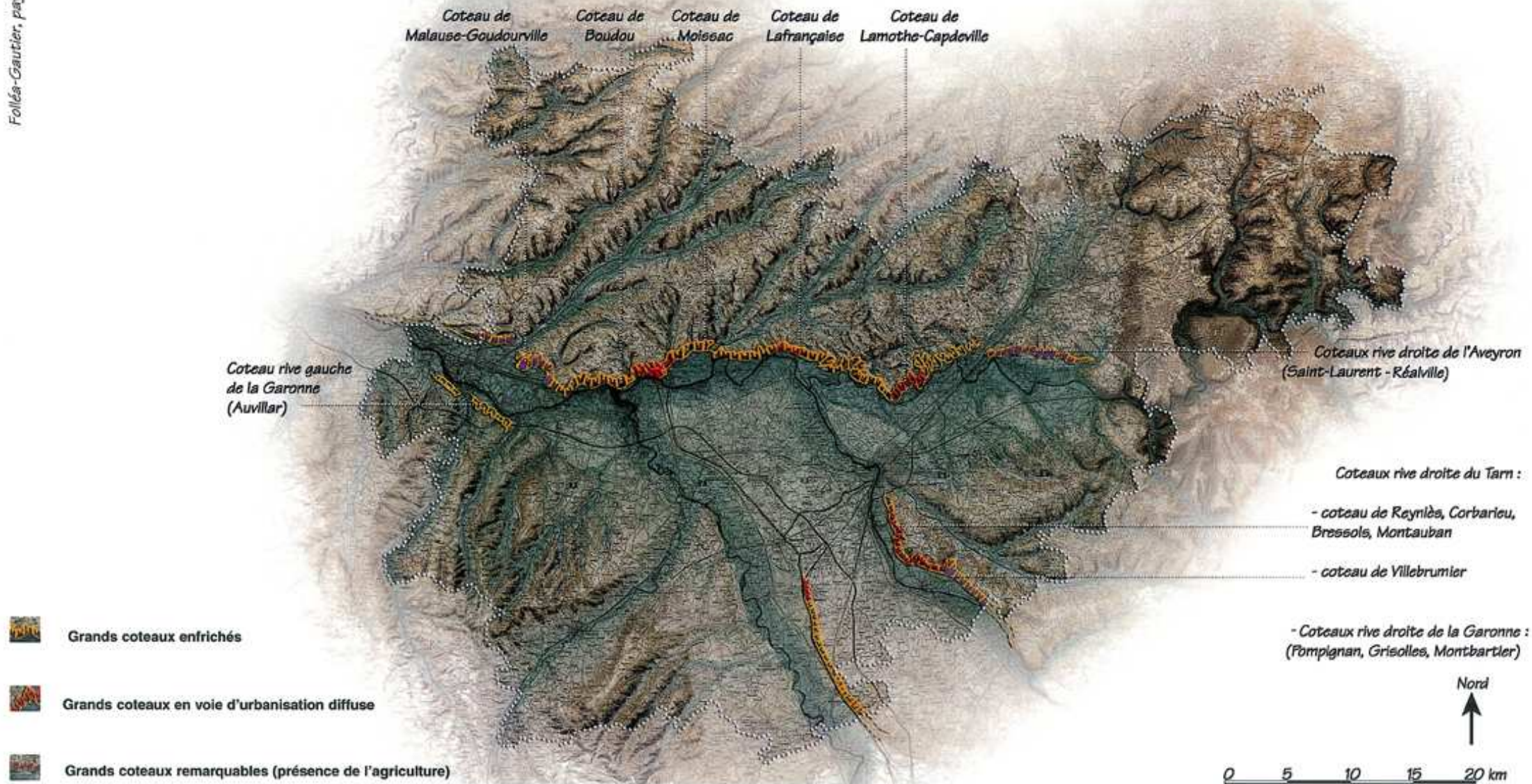
Agir

Diagnostic synthétique et grandes orientations

Troisième partie

Enjeu n°1 :

les grands coteaux des vallées de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron : paysages symboliques, stratégiques et fragiles du département.



1. Les grands coteaux des vallées de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron : paysages symboliques, stratégiques et fragiles du département

Le diagnostic synthétique des paysages du Tarn-et-Garonne fait apparaître l'importance des grands coteaux qui bordent les grandes plaines de l'Aveyron, du Tarn et de la Garonne.

Il s'agit en particulier :

- des coteaux de Garonne rive droite entre Pompignan et Montbartier
- des coteaux de Garonne, rive gauche, entre Auvillar et Donzac
- des coteaux du Tarn rive droite entre Villebrumier et Montauban
- des coteaux de l'Aveyron rive droite entre Saint-Laurent-de-Maynet (Montricoux) et Réalville
- de l'immense cordon de coteaux qui traverse le département en Est-Ouest, rive droite de l'Aveyron, du Tarn puis de la Garonne, au pied du Bas Quercy, entre la vallée de la Lère - Réalville- et la vallée de la Barguelonne - Valence d'Agen- en passant par Lamothe-Capdeville, Lafrançaise, Moissac, Boudou.

Au total, ces immenses ourlets qui passent dans le département s'allongent sur près de 100 kilomètres!

Ils sont cartographiés page ci-contre.

Ils sont illustrés en photos pages suivantes.

Les grands coteaux du Tarn-et-Garonne :



*Le coteau rive droite du Tarn
entre Villebrumier et Reyniès*



Le coteau rive droite de l'Aveyron vers Bioule



*Le coteau de l'Aveyron rive droite, non loin de la confluence avec le Tarn, vers
Saint-Maurice*



Le coteau du Tarn, avec l'église de Lafrançaise à gauche



Le coteau de Garonne rive droite entre Malause et Pommevic



Le coteau de Garonne rive droite en limite du département, vers Clermont-Soubiran (Lot- et- Garonne)

Les “vues d’avion” offertes par les grands coteaux :



Vue sur la plaine de l’Aveyron depuis le coteau rive droite en amont de Réalville



Vue sur la plaine du Tarn depuis le coteau rive droite à Lafrançaise

1. Les grands coteaux forment les paysages symboliques du Tarn-et-Garonne.

Les grands coteaux marquent la rencontre des pays des collines (Lomagne, Monclar, Rouergue, Bas Quercy et Quercy Blanc) et des pays des plaines (vallées et terrasses de la Garonne, du Tarn et de

l'Aveyron) : cette rencontre est la marque d'identité du département, ce qui signe sa spécificité et son originalité (voir première partie).

2. Les grands coteaux sont stratégiques et sensibles : ils montrent et se montrent.

- Depuis les immenses plaines et terrasses alluviales du centre, où se concentre la vie la plus intense (habitat, travail et déplacements), les coteaux se déroulent comme des présentoirs, comme des immenses vitrines qui s'offrent largement à la vue.

Ils composent les horizons des grandes plaines.

- Inversement et dans le même temps, ils ouvrent des "vues d'avion" très spectaculaires sur le territoire des plaines et des rivières du département.

On pourrait s'étonner d'ailleurs de l'immensité des vues qui s'ouvrent du haut de ces coteaux, au

regard de leur altitude qui reste objectivement modeste : au maximum une centaine de mètres pour les coteaux du Tarn et de la Garonne entre Lafrançaise et Boudou ; bizarrement, même des coteaux de 20 m offrent des impressions de vues d'avion!

C'est le cas de ceux de l'Aveyron en amont de Réalville, par exemple.

Ce phénomène s'explique par les dimensions gigantesques des plaines et terrasses alluviales qui naissent au pied de ces coteaux.

Très souvent dans le département, ces plaines se déroulent sans obstacle notoire sur plusieurs dizaines de kilomètres!

De ce fait, l'accident que forme chaque coteau joue un rôle considérable dans l'appréhension des paysages du département.

Un certain nombre de points de vue ont d'ailleurs été aménagés : celui de Lafrançaise, doté d'une table d'orientation, celui de Boudou, en aval de Moissac, sont les plus connus.



Vue sur la plaine du Tarn depuis le coteau rive droite au-dessus de Moissac



Vue sur la plaine de la Garonne depuis le coteau rive droite à Boudou



Vue sur la plaine de la Garonne depuis le coteau rive droite au-dessus de Grisolles



Vue sur la plaine du Tarn depuis le coteau rive droite vers Villebrumier

3- Les paysages des grands coteaux sont fragiles.

- Ils subissent une déprise agricole.

Du fait de leurs fortes pentes, les grands coteaux sont vite délaissés par les pratiques agricoles ou viticoles et partent en friche.

A certains stades, les friches peuvent offrir des ambiances intéressantes et une richesse écologique.

Mais elles peuvent aussi donner une image dégradée du paysage qui n'est plus entretenu, refroidir les ambiances par disparition des espaces ouverts, boisement, voire reboisement de résineux résistants aux conditions de croissance difficiles (sols squelettiques et secs).



Coteau de la Garonne enfriché à Grisolles



Le coteau du Tarn en friche à proximité de la confluence avec la Garonne



Le coteau de la Garonne en friche vers Boudou

Les coteaux les plus spectaculaires, les plus gais et les plus riants, sont sans conteste ceux qui affichent des occupations agricoles, viticoles ou arboricoles :

des champs, des pâtures, des vignes et des vergers.



Coteau conquis par la vigne : aspect riant et soigné



Coteau tenu par l'agriculture : aspect riant et soigné

Le bilan de la tenue agricole des grands coteaux du département est au final très médiocre. Seuls trois pans de coteaux sont encore occupés nettement par l'agriculture et composent sans doute aujourd'hui les paysages de coteaux les plus intéressants dans le département :

- ceux du Tarn en rive droite, en aval de Villebrumier
- ceux de l'Aveyron en rive droite, en amont de Réalville
- ceux de la Garonne en aval de Boudou

Ils figurent sur la carte page 146.

Au mieux cela représente 24 kilomètres de linéaire, sur les 90 que compte le département!

- Ils subissent une pression d'urbanisation banale

- La faible valeur agricole des grands coteaux les rend plus facilement colonisables par le bâti résidentiel récent de petites maisons, qui y trouvent à l'inverse des avantages : chaleur, ensoleillement, vue.

- Depuis peu, le processus est encore accéléré avec les risques d'inondations, qui aboutissent à la protection des fonds des vallées par les PPRI : la pression d'urbanisation se reporte de facto sur les coteaux.

Cette dynamique d'urbanisation ne poserait pas forcément problème si elle était maîtrisée quantitativement et qualitativement.

Or force est de constater la médiocrité des opérations qui se réalisent : maisons disséminées à la faveur de la route qui passe ou des opportunités foncières, bricolant sans grâce des déblais et des soutènements, affichant pleinement et sans vergogne leur banalité à la vue de tous et de fort loin, alors que le site exceptionnel des coteaux exigerait une architecture d'exception.

En outre, les coteaux sont gagnés indifféremment par place, au hasard des besoins locaux, sans stratégie de protection ou de mise en valeur d'ensemble.

L'urbanisation banale des grands coteaux :



Urbanisation du coteau du Tarn à Reyniès



Urbanisation du coteau de l'Aveyron à Lamothe-Capdeville



Urbanisation du coteau de la Garonne à Grisolles



Urbanisation du coteau du Tarn à Moissac



Déblais, remblais, enrochement, talus, soutènement, ...: le résultat d'une urbanisation banale sur les pentes. Ici à Reyniès.

- Ils se privatisent.

Les vues qu'ouvrent les grands coteaux sont également fragiles. Si certains points de vue reconnus existent, beaucoup, non identifiés clairement, laissés au hasard, disparaissent : les vues sont privatisées par l'habitat individuel qui s'offre volontiers une tranche de panorama en conquérant les rebords des coteaux et les bords aval des routes qui les desservent.

Ce phénomène est particulièrement frappant à Moissac, où il est devenu extrêmement difficile de jouir du paysage dominant sur la ville et la plaine du Tarn, pourtant de grande valeur. Seul le pied de la Vierge est resté belvédère, minuscule fenêtre qui n'est pas à l'échelle d'un vrai balcon sur la ville et la plaine.

De façon générale, il est de même difficile, voire impossible, de suivre par des cheminements un rebord de coteau à la façon d'une coursive ouverte sur l'immensité des plaines.



Privatisation des vues : le pré des chevaux, à gauche, laisse passer la vue ; la maison à droite fait disparaître l'ouverture. ici sur le coteau de la Garonne vers Montbartier

Les grands coteaux : Comment agir?

Les enjeux sur les grands coteaux croisent des problématiques à la fois très différentes et liées : problèmes d'urbanisation, problèmes de gestion de l'espace.

Les plans d'occupation des sols.

Le problème du devenir des grands coteaux concerne les élus, en charge de l'urbanisme local, qui fixent des orientations sur leur constructibilité /inconstructibilité dans les plans d'occupation des sols. Ainsi par exemple, le POS de Lafrançaise est en cours de révision ; les problèmes abordés pour le coteau sont actuellement surtout liés aux glissements de terrain ; les POS de Corbarieu et Reyniès vont être en révision. Les services de l'Etat peuvent mettre en exergue l'importance de l'enjeu en matière de paysage au travers des portés-à-connaissance.

Les contrats de terroirs

Les contrats de terroirs, pour lesquels la Région finance du développement local pour des structures intercommunales, n'ont pas de contenu sur le paysage. La phase diagnostic est déjà achevée.

Les contrats de pays

Les contrats de pays du futur Contrat de Plan, permettront à l'Etat de fixer des objectifs avec de l'argent à la clé, tout comme pour les contrats d'agglomération.

Les contrats territoriaux d'exploitation

Les contrats territoriaux d'exploitation pourraient être utiles pour répondre aux enjeux de gestion des grands coteaux. Toutefois, ils sont à peine nés et peu portés actuellement par la Chambre d'agriculture.

Les espaces naturels sensibles.

La politique des espaces naturels sensibles du Conseil Général pourrait porter sur les coteaux pour améliorer la gestion, notamment la richesse écologique et la protection d'espèces originales subméditerranéennes.

Vers des plans et chartes de paysage?

Il est clair que l'enjeu des grands coteaux dépasse largement l'échelle de chaque commune et des plans d'occupation des sols. C'est par une véritable prise de conscience intercommunale qu'il faut commencer.

Aussi serait-il intéressant de provoquer cette prise de conscience par une étude préalable sur l'ensemble des coteaux, accompagnée et suivie de présentations et de publications de sensibilisation pour les acteurs intéressés (plan de paysage).

Dans un deuxième temps, les orientations pourraient être concrétisées et précisées par une concertation, traduites en chartes de paysage.

Au moins quatre "chartes des grands coteaux" pourraient voir le jour :

- coteaux du Tarn en amont de Montauban
- coteaux de l'Aveyron, du Tarn et de la Garonne rive droite, de Réalville à Goudourville
- coteaux de la Garonne "Gasconne" rive gauche (Auvillar, Saint-Loup, ...)
- coteaux de l'Aveyron rive droite de Montricoux (Saint-Laurent-Maynet) à Réalville.

Enjeu n°2 :

les plaines et terrasses de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron : dialogue de sourds entre paysages agricoles et urbains simplifiés

-Talus rive gauche de la Garonne :

- 1 talus de Verdun-sur-Garonne
- 2 talus de Cordes et Bourret
- 3 talus des Castelferrus
- 4 talus de St Nicolas-de-la-Grave
- 5 talus de Caumont

- Talus rive droite de la Garonne

- 6 talus de Grisolles à Castelsarrasin

- Talus rive gauche du Tarn :

- 7 talus de Labastide-Saint-Pierre
- 8 talus d'Albefeuille
- 9 talus de Labastide-du-Temple

- Talus rive droite du Tarn :

- 10 talus de Montauban à Villemade

- Talus rive droite de l'Aveyron :

- 11 talus des Cabosses
- 12 talus de la Bouffière (Réalville-Bioule)

- Talus rive gauche de l'Aveyron :

- 13 talus de Falguières

■ Limite de grandes plaines et terrasses alluviales

■ Talus

■ Terrasse alluviale au paysage simplifié et appauvri

Terrasse du Tarn autour de La Ville-Dieu-du-Temple

Terrasse gasconne de Garganvillar

Terrasse gasconne de Verdun-sur-Garonne

Terrasse de l'Aveyron autour de Saint-Etienne-de-Tulmont

Nord
↑

0 5 10 15 20 km

2. Les plaines et terrasses de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron : dialogue de sourds entre paysages agricoles et urbains simplifiés

Les plaines et terrasses de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron, occupent plus de 1000 km² (107 000 hectares), soit près de 29% de la superficie du département.

La carte de la page 160 montre leur ampleur. Si elles offrent des nuances entre elles, mises en évidence dans l'identification et la description des unités de paysage (on en a dénombré 20 principales sur l'ensemble), il n'en reste pas moins vrai qu'elles offrent aussi un air de famille évident, caractérisé par les points suivants :

- l'immensité
- la platitude
- la prédominance de la grande culture
- le passage des grandes infrastructures
- la diffusion du bâti

Cet air de famille est si marqué qu'il n'est pas toujours évident de savoir dans quelle plaine on se situe lorsqu'on circule.

La fragilité de ces espaces vient de là : peu de contraintes physiques semblent peser sur ces immenses territoires qui font plus du quart du département.

Dans les dynamiques d'évolution observables, tout semble se passer comme si les grandes plaines composaient de gigantesques pages blanches sur lesquelles chacun écrirait ce qui lui plairait et où il lui plairait.

1. L'agriculture dessine d'immenses parcelles sans obstacles

L'agriculture compose en certains endroits de mornes plaines qui ne sont plus à l'échelle de la promenade à pied, à vélo ou même en voiture.

C'est particulièrement vrai sur les terrasses gascognes rive gauche de la Garonne, sur les terrasses entre Tarn et Garonne, sur les terrasses rive gauche de l'Aveyron et le phénomène est accentué par la maïsiculture à grande échelle.

C'est beaucoup moins vrai dans les fonds des vallées où les peupliers (Garonne), les vergers de fruitiers (Tarn et Aveyron, Garonne vers Castelsarrasin), dessinent d'autres paysages, plus fermés et plus variés.

Mais d'autres problèmes de qualité de l'espace se posent là, également liés à l'agriculture.



*La terrasse de la Garonne vue depuis la RD 3
(entre Beaumont-de-Lomagne et Grenade)*



*La terrasse de la Garonne
entre Cordes-Tolosannes et Bourret*



*La plaine de l'Aveyron
vers Saint-Etienne-de-Tulmont*

2. L'urbanisation se diffuse de façon homogène et indifférenciée dans l'espace

Les aires d'influence sont vastes autour des centres urbains, au point que la diffusion du bâti tend lentement à rabouter les agglomérations les unes aux autres :

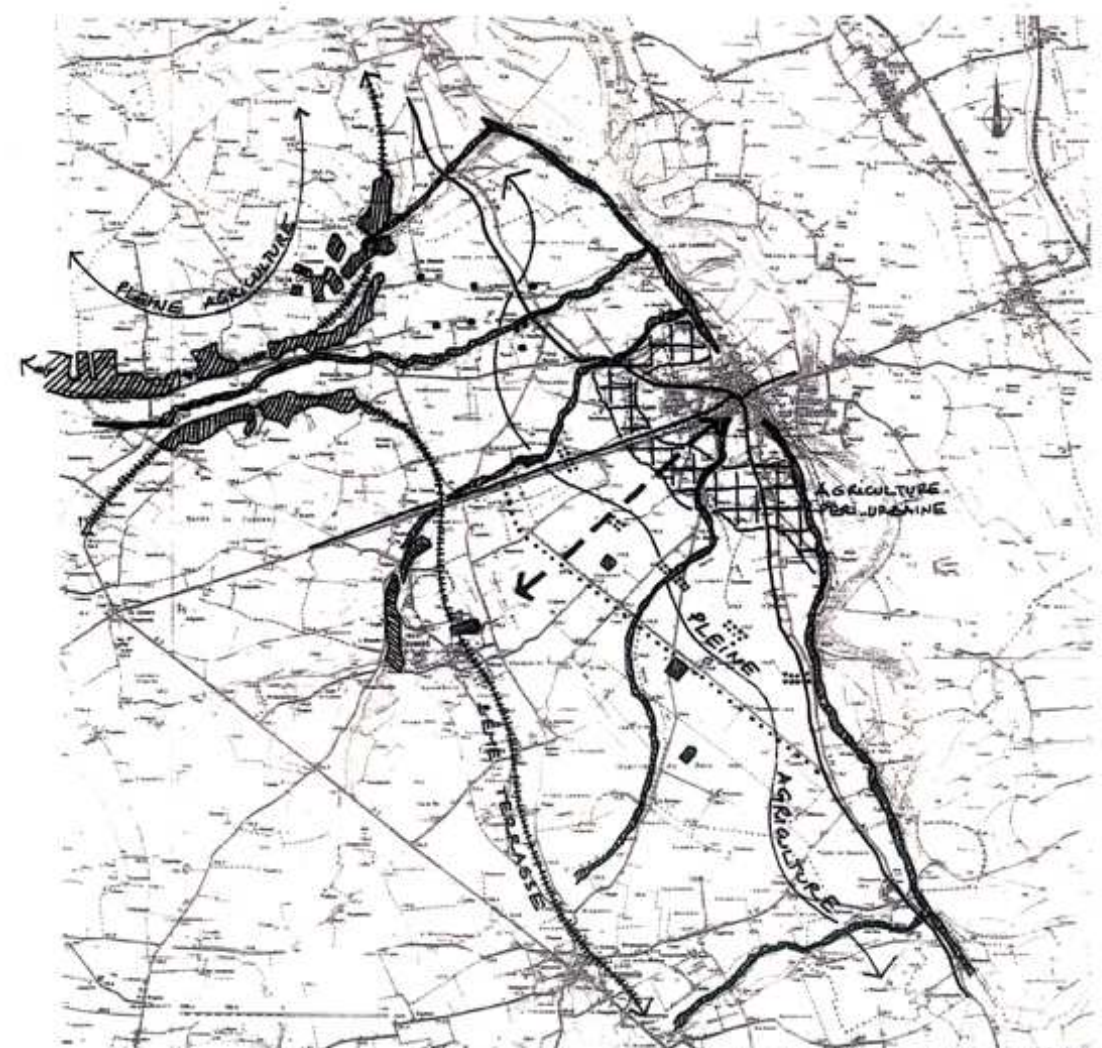
- Castelsarrasin et Moissac,
- Castelsarrasin et Montauban,
- Montauban, Réalville et Caussade,
- Montauban et Toulouse.

Ce processus est accéléré par les infrastructures autour desquelles le bâti tend volontiers à se cristalliser, soit par commodité de desserte, soit par effet de vitrine pour les activités.

Constatant l'appauvrissement et la simplification des paysages agricoles des terrasses, le plan de paysage propose des principes pour constituer une trame verte et des «filtres paysagers» successifs :

alignements très lâches, bandes boisées dans la plaine agricole le long des grands axes de composition que sont les routes communales et plantations de haie de manière à harmoniser habitat et agriculture.

Vers la reconstitution d'un paysage agricole, principes



- Contourner les grandes entités paysagères: forêt alluviale, bois sur cotaux et ripisylves
- Souligner les grands axes de composition: forêt linéaire - d'alignement d'arbres (espacement très lâche: 20-25m)
- Souligner les grands axes de composition: voie de contournement et bandes boisées (plantations en bosquets sur 100m environ)
- Intégrer l'habitat rural dans le paysage
- Proposer un aménagement paysager qui respecte un équilibre entre urbanité et ruralité
- Planter des «filtres paysagers»: transversaux pour créer la transition entre l'agriculture et l'urbain

extrait du plan de paysage de Verdun-sur-Garonne

La diffusion de l'image est parfois due à l'agriculture elle-même : à la pointe des évolutions techniques, les cultures fruitières et maraîchères provoquent la création d'exploitations qui ressemblent à des "zones d'activités" : bâtiments industrialisés en bardage métal pour le stockage, le refroidissement, le conditionnement, camions semi-remorques, ...

Comme l'écrit ARCADI dans son étude sur le secteur des grandes plaines au sud du département, "cette confusion ne fait que renforcer un sentiment de consommation anarchique d'espace au bénéfice d'une périurbanisation sauvage". Or ce processus d'urbanisation, outre le coût impor-

tant qu'il occasionne en matière de réseaux, outre la quantité d'espaces agricoles de valeur qu'il consomme, a des effets pervers en matière d'urbanisme, de paysage et de qualité de vie : perte du repérage, perte de l'identité des bourgs qui tendent à devenir anonymes dans une vaste banlieue indifférenciée, etc.

A terme, le risque du vaste pataquès existe réellement : le scénario catastrophe serait l'obtention à vaste échelle d'une soupe indifférenciée où se mêleraient lambeaux de ville et lambeaux de campagne, urbanisation saupoudrée dans les champs, le tout strié d'infrastructures, sans création de paysage (de cadre de vie) lisible et volontariste.

3. Les talus composent des paysages essentiels et fragiles

Dans le vaste système des plaines alluviales, tout semble homogène, plat, lissé.

Pourtant, le parcours de ces vastes espaces fait apparaître des "marches" de quelques mètres, qui séparent les terrasses les unes des autres et que l'on appelle les "talus".

Ces talus se déroulent sur des kilomètres dans le département :

- 72 km rive gauche de la Garonne
- 27 km rive droite de la Garonne
- 46 km rive gauche du Tarn
- 9 km rive gauche de l'Aveyron
- 10 km rive droite de l'Aveyron

Soit 164 km au total!

Les talus sont repérés sur la carte page 160. Certains sont illustrés en photos ci-contre et pages suivantes.

Les talus des grandes plaines :



Le talus dans la plaine de la Garonne avec l'église de Monbéqui



Le talus dans la plaine de la Garonne à Caumont

Si les cartes contemporaines ne les font bizarrement pas apparaître (à commencer par la carte IGN au 1/100 000e), des cartes plus anciennes les ont beaucoup mieux repérés et dessinés.

C'est particulièrement vrai pour la carte de Cassini du XVIIIe siècle.

C'est que ces talus jouent plusieurs rôles essentiels pour les paysages du département, trop ignorés aujourd'hui.



Le talus dans la plaine de la Garonne à Cordes-Tolosannes

- Les talus organisent l'espace agricole, participent à sa lisibilité

En séparant deux niveaux de terrasses, ils différencient des sols et des productions agricoles. C'est particulièrement vrai entre les sols alluviaux des vallées et les boubènes des terrasses.

Les variations des boubènes elles-mêmes font varier l'occupation des sols, les plus acides ayant été délaissées par l'agriculture au profit des landes et forêts, notamment sur les terrasses entre Tarn et Garonne (landes vers Montbartier, forêts de Montech, d'Escatalens, de Saint-Porquier).

- Ils donnent à voir les vastes espaces des plaines et terrasses

Dans ces très vastes étendues planes, le modeste relief qu'offrent les talus suffit à ouvrir des vues lointaines intéressantes.

- Ils composent les horizons discrets des espaces agricoles immenses

Depuis les vastes étendues agricoles, ce sont souvent les talus qui arrêtent la vue, bornent l'horizon et l'animent par les silhouettes qui s'y épanouissent : arbres, bois, clochers, villages, ...



Le talus dans la plaine du Tarn vers l'aérodrome de Castelsarrasin-Moissac



*Le talus de la plaine de l'Aveyron vers Bioule.
On lit bien la ride du talus dans la plaine et, fermant l'horizon, le grand coteau de la vallée.*

- Ils cristallisent le bâti en chapelets

Pour échapper aux crues dévastatrices, le bâti s'est volontiers installé sur les talus en villages successifs. Les talus composent ainsi la trame urbaine discrète mais essentielle des paysages des plaines et des terrasses :

- sur la rive gauche de la Garonne,

C'est Grenade, Verdun-sur-Garonne, Mas Grenier, Bourret, Cordes Tolosannes que l'on rencontre autour du talus que suit la RD 26, puis encore Belleperche, Castelferrus, Saint-Aignan, Castelmayran, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Auvillar, Saint-Loup ;

- sur la rive droite de la Garonne,

la RN 113 suit le talus entre terrasse basse et terrasse intermédiaire et enfile comme des perles les bourgs qui s'y accrochent : Grisolles, Dieupentale, Bessens, Monbéqui, Finhan, Montech, Escatalens, Saint-Porquier, Castelsarrasin. Sur la deuxième marche, au pied de laquelle court le canal latéral, on rencontrera Pompignan, Canals, Lapeyrière, Montbartier ;

- rive gauche du Tarn,

On découvrira de la même façon, mais cette fois liés par la RD 930 puis les RD 72 et RD 45, les bourgs de Nohic, Orgueil, Labastide-Saint-Pierre, Labastide-du-Temple, Bressols, Montbèton, Albefeuille, Meuzac ;

- les talus des terrasses de l'Aveyron accueillent en rive gauche Villemade, Labarthe, Falguière ;

Sur la rive droite, un premier petit talus se dessine entre Réalville et Bioule avec Les Cabosses, le Tourrel tandis que, plus en retrait, se déroulent les coteaux plus marqués de Martel, les Graissats, les Mondettes.

- Ils diversifient les ambiances au sein des grandes étendues homogènes agricoles

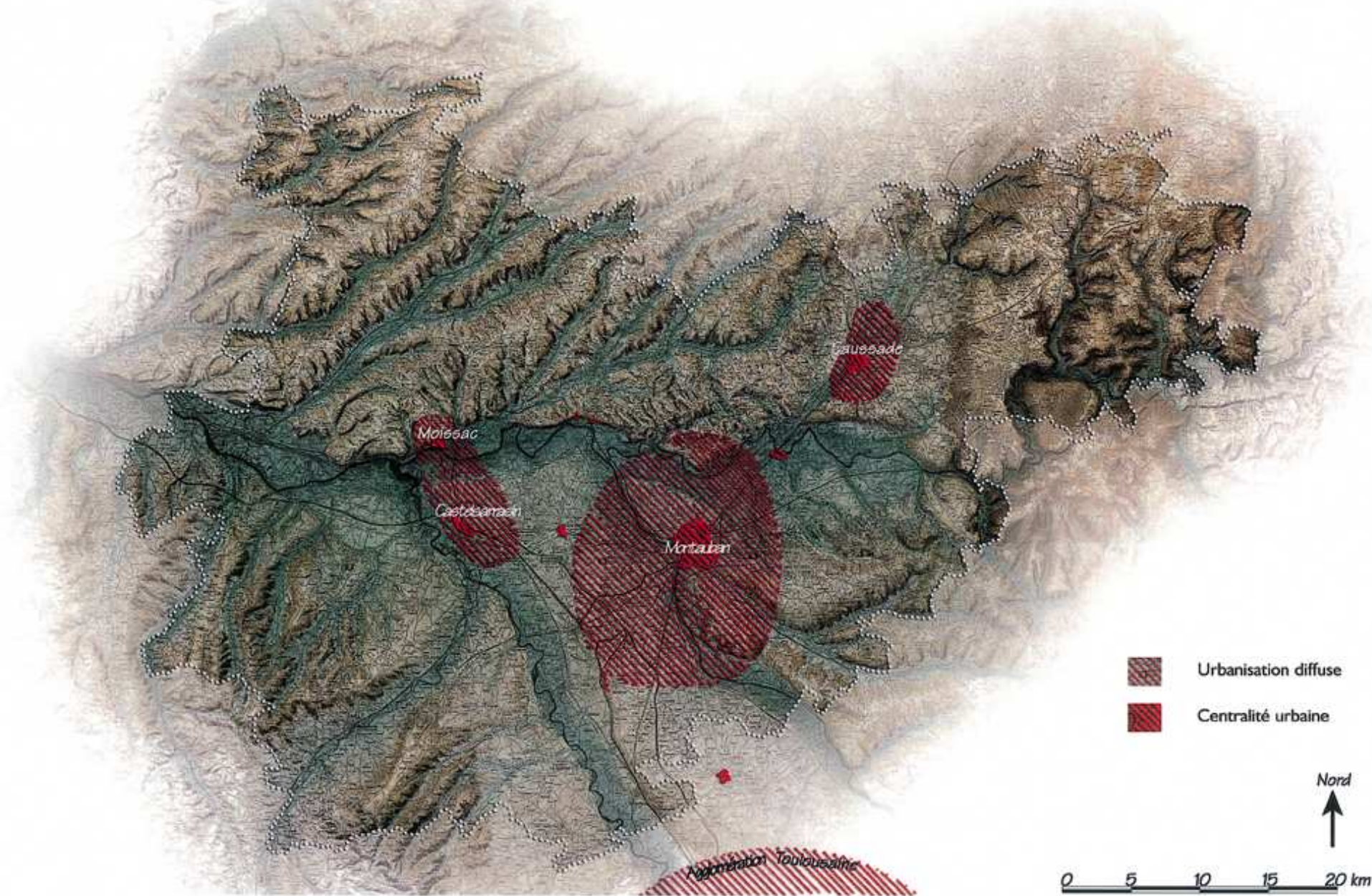
Le développement des grandes cultures sans obstacles, notamment la maïsiculture, a conduit à gommer toutes les aspérités du territoire.

Celles-ci se concentrent sur les limites, là où les conditions de sols changent, où les sources sourdent, où le bâti se cristallise, où les routes passent : autour des talus.

C'est sur ou au pied des talus que l'on peut ainsi rencontrer d'autres occupations de l'espace, comme les pâtures, qui diversifient et agrémentent les vastes étendues cultivées comme des oasis linéaires dans le désert.

Enjeu n°3 :

L'urbanisation autour de Montauban, une diffusion qui pose des problèmes



3. L'urbanisation autour de Montauban : une diffusion qui pose des problèmes

A l'heure actuelle, l'urbanisation diffuse autour de Montauban rayonne sur une bonne douzaine de kilomètres autour du centre :

- à l'Ouest, cette urbanisation gagne la plaine et les terrasses du Tarn et même de la Garonne, de Albefeuille-Lagarde à Labastide-Saint-Pierre en passant par Montech et Montbartier ;

- au nord elle s'étend sur les terrasses de l'Aveyron jusqu'à Villemade, Albias voire Réalville ;

- plus au nord encore elle gagne les coteaux du Bas-Quercy autour de Lamothe-Capdeville ;

- enfin au sud-est elle s'agrandit dans les collines de Monclar jusqu'à la hauteur de Reyniès, Saint-Nauphary, Léojac.

1. Une banlieue labyrinthe en formation

Dans les plaines alluviales notamment, où les contraintes physiques sont très faibles par absence de reliefs, l'urbanisation diffuse compose progressivement des linéaires sans fin de routes étroites aveugles, labyrinthiques, bordées de petites maisons, accompagnées de réseaux aériens, sans horizons, sans centres, sans hiérarchie, sans respiration.

C'est une immense banlieue indifférenciée qui se dilate progressivement, quelque peu oppressante par ses dimensions, difficile à requalifier. L'absence presque totale de politique d'espaces publics : places, avenues, promenades, jardins, espaces de nature, est patente.

Cette perte de culture apparaît d'autant plus dommageable que l'espace public joue un rôle central pour la qualité du département : le Tarn-et-Garonne est richement doté d'espaces d'accueil urbains merveilleux : que serait-il sans ses places aux proportions harmonieuses : les allées du 4 septembre et la Place Nationale à Valence-d'Agen, la place des Arcades à Réalville, la place de la Liberté à Castelsarrasin, la place de la Mairie à Dunes, à Auvillar, ...

Que serait-il sans ses halles, sans ses bastides bien composées?

On ne peut pourtant vivre que sur le passé et ses fleurons. Une ambition politique sur les espaces publics des lieux de vie nouveaux et ordinaires doit émerger davantage pour se traduire dans les faits.



La proposition de limite à l'urbanisation pour la ville de Montauban

2. Des queues d'urbanisation qui s'allongent

Le phénomène des queues d'urbanisation n'est pas propre à l'agglomération montalbanaise.

Les grandes infrastructures de desserte de l'agglomération cristallisent volontiers un bâti attiré par la commodité de desserte et l'effet de vitrine.

C'est vrai notamment pour la RN 20 entre Montauban et Albi-Réalville. Cette dynamique d'urbanisation linéaire pose là aussi des problèmes :

- **une banalisation du paysage urbain, par les entrées de ville "à la Française",**
qui se ressemblent étrangement de Dunkerque à Marseille en passant par Montauban, marquées par les "boîtes à chaussures" et les enseignes ;
- **des effets d'allongements qui tendent à rabouter les agglomérations entre elles,**
phénomène nuisible à l'identité des villes et à la lisibilité de l'organisation du territoire ;
- **des formes d'urbanisation linéaires qui tournent le dos au territoire,**
créant un développement sans épaisseur ;
- **des infrastructures fragilisées dans leur sécurité et leur définition d'usages,**
balançant entre voies rapides de transit et voies locales de desserte,

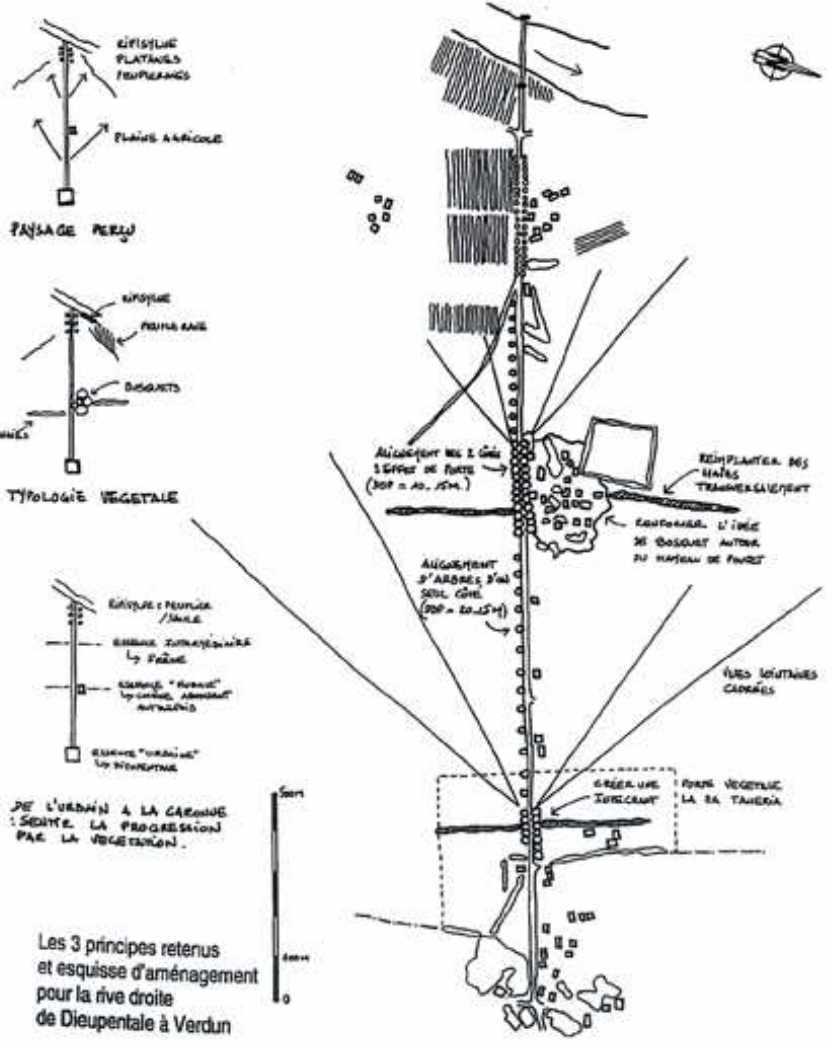
3. Des coteaux colonisés sans organisation de l'espace de vie

Les coteaux du Bas Quercy ou de Monclar gagnés par l'urbanisation diffuse peuvent composer une campagne résidentielle agréable, pour des "rurbains" attirés par un cadre de vie à la fois rural et proche du centre ville et des centres d'activités.

Mais le mariage entre campagne et urbanisation est délicat et la sauce peut ne pas prendre si des soucis d'équilibre et d'organisation n'accompagnent pas les dynamiques d'évolution.

La consommation indifférenciée de l'espace agricole des collines s'observe aujourd'hui : crêtes, pentes et fonds colonisés sans hiérarchie, en linéaire, à la faveur notamment des infrastructures qui passent.

Principes d'aménagement et propositions



(extrait du Plan de paysage de Verdun-sur-Garonne)

Principes d'aménagement pour une entrée de bourg
Ici Route de Dieupentale à Verdun-sur-Garonne

4- Une tendance à la conurbation

L'examen des dynamiques d'urbanisation dans le temps oblige à s'interroger sur son incidence à terme dans l'espace.

Il n'est pas exagéré de penser que, en laissant faire, une vaste conurbation diffuse et peu hiérarchisée de banlieue peut courir sur Caussade, Albiac et Montauban, puis sur La Ville-Dieu, Castelsarrasin et Moissac.

Si l'on y ajoute l'aire d'influence de la capitale régionale au sud de Montauban, l'agglomération toulousaine pourrait ainsi courir jusqu'à Moissac et jusqu'à Caussade.

Différentes images de l'urbanisation diffuse autour de Montauban :



Urbanisation diffuse entre Montauban et Montbeton



Urbanisation diffuse entre Montbeton et La Ville-Dieu-du-Temple



Urbanisation diffuse dans les coteaux de Monclar à Bellegarde, le long de la RD8



Mêmes maisons prises depuis la RD 8 : effet de banlieue linéaire

L'urbanisation autour de Montauban : Comment agir?

Promouvoir une politique d'espaces publics

L'effet labyrinthe de la banlieue qui s'est constitué est notamment dû à l'absence de politique d'espaces publics à l'occasion de la construction progressive ou ex nihilo des quartiers.

La hiérarchie d'un linéaire urbanisé suppose des interruptions (espaces de respiration ou coupures d'urbanisation), des centralités, des épaississements de quartiers, des rétrécissements de voies, des créations de réseaux de circulations douces, piétonnes ou cyclables, d'espaces non bâtis de proximité (jardins ou sports, ...) tout un jeu d'organisation différenciée de l'espace public.

C'est à cette condition que la ville se constitue dans sa dimension humaine et agréable à vivre.

Reconnaître le rôle de certains espaces agricoles dans la charpente urbaine du département

A l'échelle départementale, certains espaces agricoles apparaissent aujourd'hui stratégiques pour organiser la charpente urbaine.

Ce point est développé dans le chapitre 5 pages suivantes.

Réinventer des limites de villes

A d'autres échelles et à d'autres époques, il n'est pas inintéressant de se souvenir que les bastides que l'on admire tant aujourd'hui avaient organisé leur développement avant de se remplir progressivement par du bâti.

C'est le cas par exemple de Beaumont-de-Lomagne, qui a défini un emplacement de 23 hectares dès le XIII^e siècle, rempli seulement à 48% au XVII^e siècle (jardins et patus occupant le reste) et occupé entièrement seulement à la fin du XIX^e siècle.

Des limites qui ont duré 600 ans!

Il ne s'agit pas aujourd'hui de réinventer des remparts, mais de s'interroger sur les limites de ville, à inventer et constituer non seulement dans les documents d'urbanisme mais également physiquement dans la réalité. Le plus intéressant est de remarquer que ces limites sont faites pour, à terme, être franchies et mêmes transformées (combien de remparts transformés en boulevards, de parcs transformés en quartiers de ville, par exemple), offrant en général une plus-value qualitative au nouvel espace constitué.

Ces limites à réinventer permettent en fait d'organiser l'évolution de la ville et de son image dans le temps et dans l'espace, sans la bloquer.

C'est particulièrement intéressant pour Montauban qui, avec ses 13 000 hectares, bénéficie d'une superficie plus vaste que Paris.

Protéger les infrastructures rapides de l'urbanisation

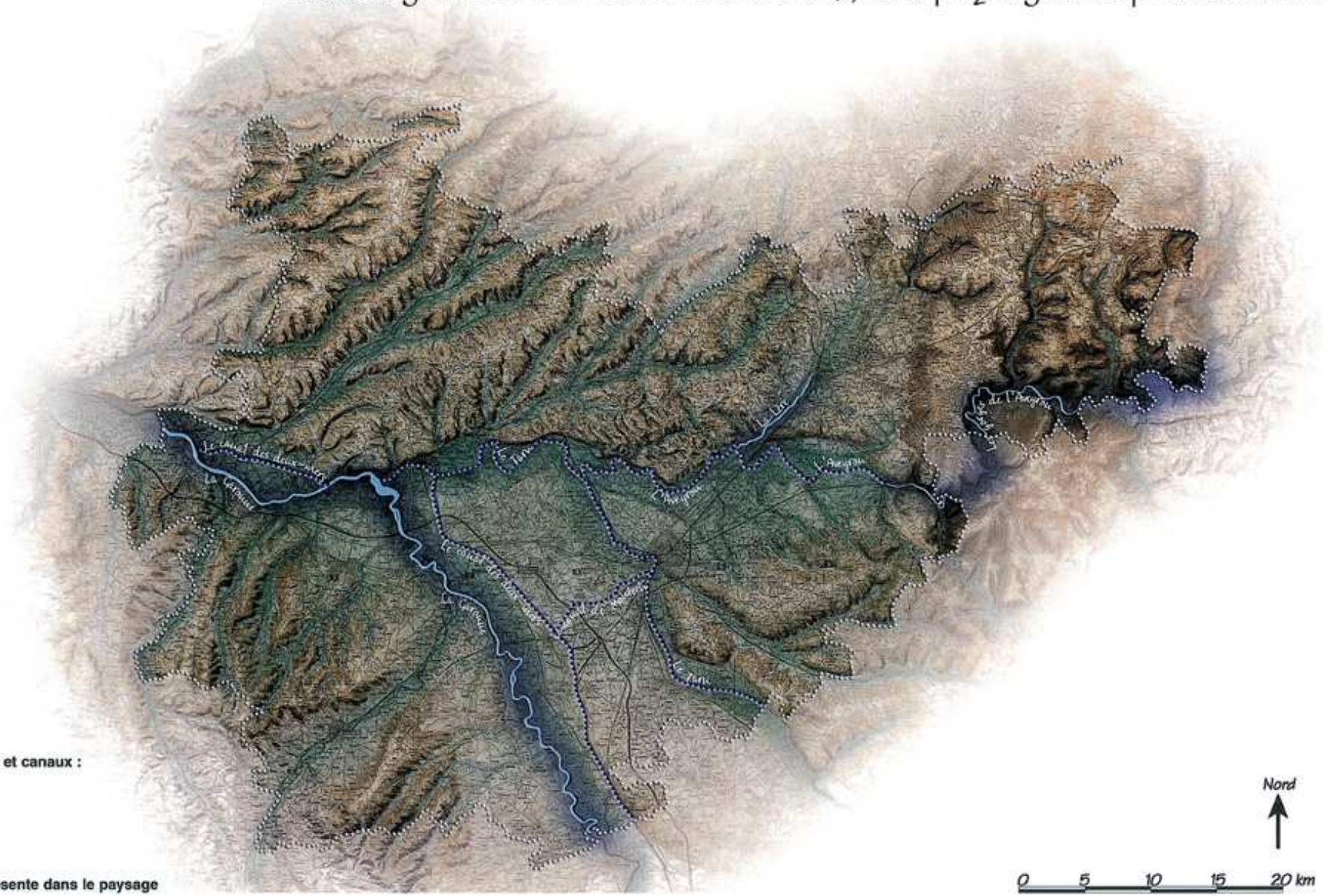
Il est néfaste à court terme de laisser faire l'urbanisation commerciale, attirée comme un aimant par les infrastructures rapides, leurs échangeurs et leur linéaire en vitrine.

La voie rapide par définition n'a pas d'usage véritablement urbain possible : rapide, bruyante, peu perméable de rive à rive, on ne peut ni y stationner ni y faire demi-tour : elle n'est pas véritablement urbaine. Dès lors la ville gagne à ne pas trop s'en rapprocher, au moins à court terme tant qu'elle bénéficie encore d'espace pour se développer.

Les rives de l'infrastructure rapide, laissées libres, seront précieuses à long terme si l'évolution de la voie rapide vers une voie plus urbaine (avenue ou boulevard) se fait sentir : il faudra alors avoir de la place pour rattrapper les niveaux, construire du bâti urbain, planter, etc.

Enjeu n°4 :

l'eau des grandes rivières et des canaux, des paysages-clefs dévalorisés



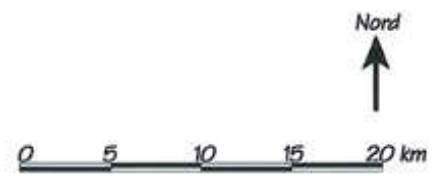
L'eau des grandes rivières et canaux :



- avec épaisseur



- sans épaisseur et peu présente dans le paysage



4. L'eau des grandes rivières et des canaux : des paysages-clefs dévalorisés

Sur l'ensemble du département, il est frappant de constater à quel point les bords de l'eau sont peu valorisés.

Les rivières sont pourtant pour une bonne part à l'origine de la richesse du département, en ayant déposé au fil des siècles les limons fertiles cultivés depuis très longtemps.

Mais leurs caprices ont aussi provoqué des catastrophes encore inscrites dans les mémoires : crues dévastatrices en 1875, 1930, 1952.

Comme souvent en France, et dans les pays en particulier qui ne manquent pas d'eau, l'histoire des hommes et de l'eau est passionnelle, faite d'attrance et de répulsion à la fois.

1. Des eaux difficilement accessibles

La Garonne reste assez discrète, difficilement accessible, prise dans ses ramiers.

C'est particulièrement vrai entre Grisolles et Saint-Nicolas-de-la-Grave, où elle serpente en de nombreux méandres instables.

Deux bourgs dominent le fleuve de près : Cordes-Tolosannes et Auvillar, qui ouvrent des vues proches et lointaines intéressantes sur la vallée.

Mais seul Lamagistère touche véritablement le fleuve et s'épanouit à ses bords, grâce à ses quais élégants, presque apprêtés dans leur requalification récente.

Le Tarn n'est pas plus simple à atteindre : les champs le ceinturent de près et rendent l'eau confidentielle.

C'est surtout dans ses parties plus urbaines (Montauban, Moissac) qu'il se laisse découvrir de près. Et encore.

Le Tarn reste assez fondamentalement "éloigné" de Montauban : même si la ville s'est développée à cheval sur les deux rives, la rivière passe très en creux, et, de ce fait, un peu "à côté" de l'animation urbaine.

Les quais surplombent de très haut le niveau de l'eau et celui-ci reste plutôt confidentiel, encore peu mis en valeur.

Le plan d'eau de 400 hectares formé par le barrage de Malaucène à la confluence du Tarn et de la Garonne, accessible au public, constitue finalement une exception.

L'Aveyron, avec ses paysages plus variés dans son

parcours départemental, se laisse toucher en plusieurs points notamment grâce à la route touristique RD 115 qui la suit de Montricoux à Laguérie.

Réalville, Bioule, Montricoux, Labastide-du-Temple, Saint-Antonin-Noble-Val, Labastide-du-Temple, Feneyrols, Varen, Laguérie offrent quelques contacts intéressants avec l'eau, sous différentes formes. Les contacts sont moins évidents à Albi et Nègrepelisse.



Albefeuille-Lagarde : exemple d'espace public au bord du Tarn non ouvert vers la rivière

2. Des eaux sans épaisseur



Montauban : chemin confidentiel au bord de l'eau

Le Tarn dans son ensemble, et l'Aveyron dans son parcours en aval de Montricoux, sont bordées au plus près par les champs : les deux rivières ne développent aucune épaisseur, réduites à des lignes d'eau où l'accompagnement végétal est cantonné aux talus des berges.

L'absence d'espaces de respiration autour de ces grandes rivières pose plusieurs problèmes :

- pas d'espaces d'appropriation pour des usages récréatifs liés à l'eau (promenade, pêche, observation de la nature, chasse) ;
- pas d'espaces dévolus à la diversité biologique : ripisylve, forêts-galeries, corridors écologiques, faune et flore riches et diversifiées ;
- pas d'espaces tampons entre les cultures et l'eau : accentuation des effets de la pollution par les intrants.



Bord du Tarn en aval de Montauban : rive raide en friche ; pas d'épaisseur pour profiter du bord de l'eau ; les champs arrivent au plus près.



Montauban : espace public résiduel surplombant l'eau ; on note que le banc tourne le dos à la rivière

3. Des eaux engoncées dans des talus

La dévalorisation des grandes rivières du département est également liée aux berges qui les délimitent.

Celles-ci se présentent souvent comme des talus raides et hauts, assez austères :

- ils rendent l'eau inaccessible et lointaine, difficile à toucher ou à longer, discrète dans le paysage ;

- ils sont colonisés par une végétation appauvrie du fait d'un gradient des pentes trop violent qui empêche la diversité des essences ;

- cette végétation offre une image peu soignée, en friche, du fait de la difficulté de la gérer sur des talus quasi impraticables.

Tout se passe finalement comme si ces belles grandes rivières étaient les arrière-cours de la production agricole, des sortes de fossés géants utiles pour le drainage ou l'irrigation selon les cas.



Bord du Tarn vers Lagarde (aval de Montauban) : berge raide, enfrichée, inaccessible



Montauban : bords du Tarn en creux, sans espaces publics reliant physiquement la ville à l'eau

4. Des canaux trop peu reconnus

Les canaux composent également des paysages d'eau exceptionnels aujourd'hui encore trop peu reconnus.

Le Canal latéral comme le canal de Montech restent souvent discrets dans la traversée du département.

L'urbanisation la plus banale et la plus indifférente vient s'y coller sans conscience.

Le canal de Montech est pourtant un des rares éléments forts et valorisants de la banlieue de Montauban qui se diffuse à l'ouest : un miracle surprenant dans un océan de banalité.

Dans son étude sur le canal, l'Atelier des paysages (A. Marguerit) note le caractère avant tout fonctionnel du canal dans le couloir garonnais jusqu'à Castelsarrasin, qui tranche avec le caractère gracieux des sinuosités du canal de Riquet.

Le canal entretient également un rapport plus lointain avec le territoire et ses usages : on ne le longe pas comme plus en amont vers Toulouse ; on l'aperçoit au loin parfois, dissimulé dans les boisements du bas de coteau.

Enfin sa lisibilité pâtit de la démultiplication des infrastructures et de la conurbation existante vers Castelsarrasin-Moissac (SNCF, A62, RN 113).

Quelques exemples imagés de bonnes relations à l'eau :



Moissac :
quais publics et plantés au bord du Tarn



Quais plantés et publics de Saint-Antonin-Noble-Val au bord de l'Aveyron



Elégante terrasse sur l'Aveyron à Feneyrols, en aval du village



Promenade au bord de l'Aveyron
à Saint-Antonin-Noble-Val (rive gauche)



Le canal de Montech à l'écluse de Peyrets :
une agréable épaisseur autour de l'eau
qui permet d'en profiter pour les loisirs

L'eau des grandes rivières et des canaux : Comment agir?

Sur la Garonne, un schéma directeur de la gestion de la Garonne se met en place, devant aboutir à des réalisations concrètes.

La différenciation de secteurs devra permettre de différencier les politiques de gestion. Le maître d'ouvrage est le S.M.E.A.G., syndicat mixte pour l'étude et l'aménagement de la Garonne.

Dans le SDAGE, les bords de Garonne à très forte valeur sont identifiés, inclus dans une "zone verte" définissant des mesures de protection et de gestion.

Sur le Tarn, un SIVU vient de se créer et travaillera à l'échelle interdépartementale.

Dès 1999, il devrait initier un schéma de valorisation des berges.

Sur l'Aveyron, un contrat de rivière Aveyron Aval - Lère est en cours de signature, avec des mesures concrètes de gestion et de mise en valeur.

Globalement finalement, des schémas d'ensemble se mettent en place ;

il reste à définir les "porteurs" : maîtres d'ouvrages opérationnels.

De la berge à la rive : reconquérir des épaisseurs

Le problème de l'épaisseur des rivières reste néanmoins entier, au moins pour le Tarn et l'Aveyron. Si, sur la Garonne, le domaine public fluvial intègre une partie des ramiers et des bras morts, sur l'Aveyron en revanche, l'agriculteur est propriétaire de la berge ; et sur le Tarn, le domaine public fluvial s'arrête le plus souvent au tiers inférieur de la berge.

L'enjeu majeur consiste à passer du concept de berge au concept de rive, c'est-à-dire de considérer comme un tout pas seulement la berge et son problème de tenue et de ripisylve, mais la rive entière :

celle-ci associe non seulement la berge, la ripisylve, mais aussi des épaisseurs pour la promenade, les sentiers piétons, les pistes vélos et VTT, les parcours de pêche, les pistes cavalières, les zones de tranquillité pour la flore et la faune, etc.

Une politique de maîtrise de bandes de terrains autour des fleuves pourrait être utile, comme elle existe dans d'autres départements (par exemple Charente) : acquisition, baux emphytéotiques, contractualisation avec les propriétaires, servitudes conventionnelles, ...

Elle permettrait de mettre en oeuvre de véritables projets de reconquête paysagère et écologique des grandes rivières du département.

Ces projets accompagneraient les efforts de gestion différenciée, mais aussi de remise en navigabilité (prévue par exemple entre Montauban et Moissac).

Pour le canal latéral, rappelons que seul le canal du Midi a été classé patrimoine mondial de l'Unesco. C'est sur lui que se concentrent les efforts de maîtrise du paysage alentour.

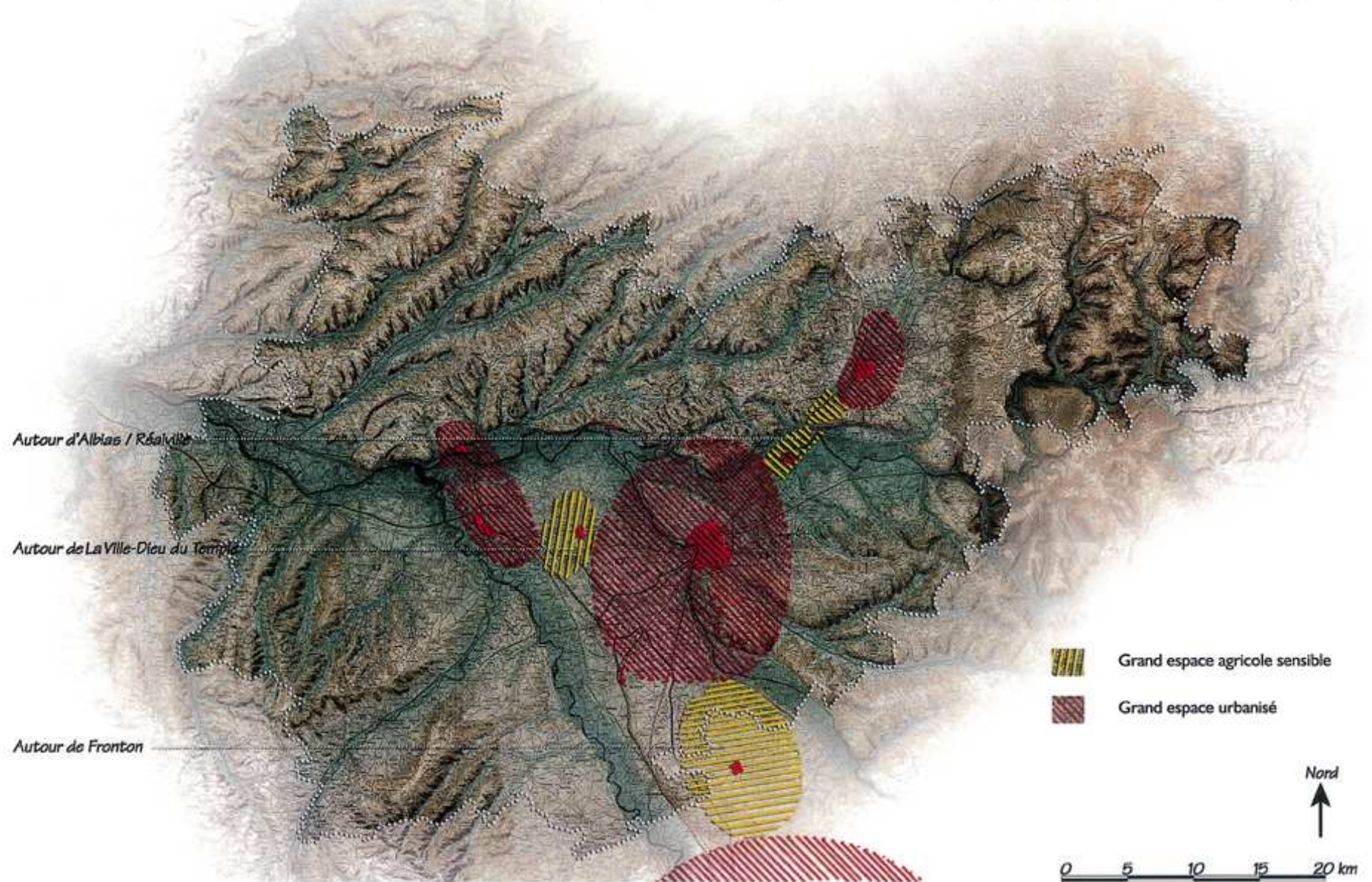
Mais les communes, largement concernées par le canal, n'ont pas besoin des feux médiatiques pour mieux faire exister le canal dans le territoire.

Rappelons quelques actions préconisées dans l'étude spécifique sur le canal réalisée pour la DIREN par l'Atelier des paysages :

- préservation d'espaces libres de toute urbanisation entre le canal et la RN 113 vers Pompignan
- préservation du patrimoine industriel vers l'entrée de Montech
- gestion des accès au canal vers Dieupentale
- organisation du bâti autour du canal vers Castelsarrasin et Moissac
- revitalisation du site industriel de Castelsarrasin
- création d'espaces tampon entre le canal et l'A62 et entre le canal et la ville entre Saint-porquier et Castelsarrasin
- définition d'un projet urbain pour Valence d'Agen, avec le canal comme limite d'urbanisation
- traitement de la digue du canal en promenade ouverte sur la Garonne, entre Malause et Verdun-sur-Garonne
- requalification de l'entrée de ville de Moissac par la RN113

Enjeu n°5 :

l'espace ouvert agricole, un rôle majeur pour le paysage quelque peu ignoré



5. L'espace ouvert agricole : un rôle majeur pour le paysage quelque peu ignoré

Dans les dynamiques d'évolution actuelles, l'espace agricole apparaît comme le perdant dans le département : boisements, enfrichements et surtout urbanisation sont des processus actifs qui s'opèrent aux dépens de l'espace ouvert tenu par l'agriculture.

Ainsi les surfaces urbanisées, comme les surfaces boisées, augmentent, tandis que les surfaces agricoles diminuent.

Or à certains endroits et pour certaines raisons, l'espace non bâti et non boisé, simplement ouvert, joue un rôle important pour le paysage.

Ce rôle parfois décisif reste aujourd'hui largement ignoré.

Dans la pratique de l'aménagement, l'espace ouvert est considéré comme du vide, bon à consommer quand il le faut pour le passage d'une infrastructure, la plantation d'un bois et

plus encore l'extension d'un bourg.

Aussi est-il intéressant d'interroger le territoire ouvert agricole non pas sur sa valeur agronomique mais sur sa valeur paysagère stratégique.

Cette réflexion peut permettre d'orienter plus précisément la politique agricole qualitative et les mesures de protection ou de gestion.

Où serait-on prêt à gérer et à préserver de l'espace ouvert même s'il n'y avait pas de valeur agricole attachée à cet espace?

Pour orienter les réponses à cette question, on peut distinguer deux rôles majeurs des espaces ouverts pour l'aménagement qualitatif du territoire.

Les espaces agricoles organisent la charpente urbaine du Tarn-et-Garonne.

Les espaces agricoles forment les espaces de respiration qui séparent les villes et bourgs les uns des autres.

C'est vrai à grande échelle départementale ou interdépartementale pour les agglomérations, mais vrai aussi à échelle locale entre deux villages.

.A grande échelle, on peut citer :

- les grands espaces cultivés autour de La Ville-Dieu-du-Temple, qui séparent l'aire urbaine de Montauban de celle de Castelsarrasin-Moissac (autour de la RD 958) ;

- les grands espaces viticoles du Frontonnais, qui séparent l'aire urbaine de Montauban de l'aire d'urbanisation toulousaine (autour de la RN 20 et de l'A62);

- les espaces agricoles de la plaine de l'Aveyron et de la vallée de la Lère, qui séparent l'aire urbaine de Montauban de celle de Réalville-Caussade (autour de la RN 20 et de l'A20, Montauban-Albias-Réalville-Caussade).

Ils sont représentés en photos ci-contre.



*Les grands espaces viticoles du Frontonnais.
Ici entre Fronton et Labastide-Saint-Pierre*



*Les grands espaces cultivés
autour de La Ville-Dieu-du-Temple*



*Les espaces agricoles de la plaine de l'Aveyron et de la vallée de la Lère.
Ici vers Réalville-Nègrepelisse*

. A échelle plus précise, il faut citer les espaces de respiration qui séparent les bourgs greffés sur les talus des terrasses alluviales ou sur les grands itinéraires :

- talus rive droite de la Garonne :
espaces de respiration entre Grisolles, Dieupentale, Bessens, Monbéqui, Finhan, Montech, Escatalens, Saint-Porquier, Castelsarrasin et Moissac (autour de la RN 113).

- talus rive gauche de la Garonne :
espaces de respiration entre Saint-Nicolas-de-la-Grave, Castelmayran, Saint-Aignan, Castelferrus, Belleperche, Cordes-Tolosannes, Bourret, Mas-Grenier, Verdun-sur-Garonne, Grenade (autour de la RD 26) ;

- RN 113 rive droite de la Garonne :
espaces de respiration entre Malause, Pommevic, Valence, Lamagistère ;

- talus rive gauche du Tarn en amont de Montauban :
espaces de respiration entre Nohic, Orgueil, Labastide-Saint-Pierre, Bressols (autour de la RD 930)

- talus rive gauche du Tarn en aval de Montauban :
espaces de respiration entre Montbéton, Albefeuille-Lagarde, Meauzac, Labastide-du-Temple, Castelsarrasin;

- rive droite du Tarn : espaces de respiration entre Villebrumier, Saint-Martin, Reyniès, Corbarieu ;



Caussade



Réalville

Les propositions de maîtrise de l'urbanisation autour de Caussade et Réalville

- talus rive gauche de l'Aveyron :
espaces de respiration entre Rossignol, Falguières, Labarthe, Métairie Rouge, Villemade

- talus rive droite de l'Aveyron :
espaces de respiration entre Réalville, Grimal, La Bouffière, Bioule (autour de la RD 78)

- Les espaces agricoles donnent à voir, mettent à distance les choses les unes par rapport aux autres sans les séparer visuellement.

L'espace ouvert agricole joue alors le rôle d'avant-plan ; il offre le recul qui permet de voir. Ce peut être entre une route et du bâti, entre un bâti et une rivière, ...

Il est impossible, à l'échelle départementale, de recenser tous les espaces ouverts stratégiques qui jouent ce rôle.

Mais à l'échelle locale d'une commune ou d'un ensemble de communes, il est essentiel d'intégrer cette dimension dans les choix d'aménagement.

On trouvera dans la page suivante quelques exemples imagés d'espaces ouverts qui jouent ce rôle de mise en valeur paysagère dans le département.

Exemples de petits espaces ouverts stratégiques pour le paysage :



Un exemple d'espace agricole de respiration : sur le talus rive droite de la Garonne, entre Saint-Porquier et Castelsarrasin (RN 113)

Autre vue sur Bruniquel : les escarpements et la silhouette du bourg sont mis en valeur par le "socle" nu de l'espace agricole qui permet la vue depuis la route.



Ouverture dans le fond de la vallée de l'Aveyron, garantie par la mise en culture du fond de la vallée.





Cette vue célèbre sur Bruniquel ne pourrait exister sans l'espace ouvert agricole qui sépare le bourg de la route.



Ici la vallée de l'Aveyron a "disparu" : pas d'espace ouvert



Verdun-sur-Garonne : exemple d'espace ouvert sportif qui met en valeur la silhouette du bourg



*Verdun-sur-Garonne, quelques mètres en retrait par rapport à la photo précédente : depuis la route d'accès au bourg, la clôture de l'espace sportif gâche tout!
La supprimer permettrait de mettre en valeur Verdun-sur-Garonne et son site.*

L'espace ouvert agricole : Comment agir?

- Centrer les débats sur les grands espaces agricoles, territoires à enjeux majeurs

Les grands espaces agricoles stratégiques pour l'organisation de l'espace départemental paraissent fragiles : dans les réflexions sur l'espace en matière d'aménagement et d'urbanisme, ce sont toujours des confins : le Frontonnais est aux confins de Montauban et de Toulouse, la plaine agricole de La Ville-Dieu-du-Temple est aux confins de Montauban et de Castelsarrasin-Moissac.

Une vision d'ensemble des dynamiques d'évolution à l'échelle départementale - et incluant l'agglomération toulousaine -, montre que ces espaces ouverts ne sont pas "à la marge" mais bien au coeur du problème. Ils participent à définir et rendre perceptible l'enveloppe des agglomérations et donc leur existence même.

Il n'y a pas actuellement de prise en compte spécifique de ce rôle structurant des espaces agricoles. La prise de conscience des acteurs doit commencer par une meilleure connaissance partagée de ces territoires et des enjeux d'aménagement dont ils font l'objet. Les réflexions type plans de paysage, menées à des échelles intercommunales, permettraient de recentrer les débats sur ces territoires à enjeux :

- autour de La Ville-Dieu-du-Temple (Castelsarrasin - Montauban)
- autour d'Albias-Réalville (Caussade - Montauban)
- autour de Fronton et de la vallée de la Garonne

- Protéger les abords des grandes infrastructures qui traversent ces grands espaces agricoles stratégiques

La consommation des grands espaces agricoles stratégiques pour la charpente urbaine du département commence autour des grandes infrastructures qui les traversent.

C'est d'abord là que les efforts de maîtrise de l'espace doivent se porter (voir chapitre 6 sur les routes pages suivantes).

- Identifier les espaces agricoles jouant un rôle pour la mise en valeur du paysage au travers des documents d'urbanisme ; permettant de concentrer les efforts de gestion des espaces ouverts.

Lorsque les POS existent, l'étude paysagère à mener à l'occasion de leur révision doit intégrer cette dimension, essentielle pour la mise en valeur du territoire.

On peut aussi imaginer que ces espaces ouverts agricoles stratégiques pour la qualité des paysages puissent être identifiés à l'échelle de chacun des pays (Bas Quercy, Lomagne, Monclar, Causse, Rouergue) pour nourrir les politiques d'aides et de soutien à la gestion.

Ces réflexions spécifiques sur l'espace agricole, à mener par la DDAF ou la Chambre d'agriculture, ne seraient pas inutiles à un moment où certains outils changent :

- les mesures agri-environnementales disparaissent à la fin de l'année 1999 ;
- les CTE (contrats territoriaux d'exploitation) sont à peine nés : la Loi d'orientation agricole a été votée en mai 1999.

6. Les routes : une tendance malsaine à y allonger l'urbanisation

De façon générale, les routes jouent un rôle essentiel pour la découverte des paysages. En Tarn-et-Garonne, certaines routes jouent un rôle particulièrement important pour la valori-

sation du territoire départemental par leur position stratégique.

On peut les regrouper en quatre catégories.

1. Les routes qui longent les grands coteaux de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron :

- . la RN 113 entre Boudou et Lamagistère via Valence d'Agen (rive droite de la Garonne) ;
- . la RD 927 et la RD 101 entre Lafrançaise et Boudou via Moissac (rive gauche du Tarn) ;
- . la RD 78 entre Réalville et Lafrançaise (rive gauche de l'Aveyron) ;
- . la RD 91 et la RD 21 entre Villebrumier et Montauban (rive gauche du Tarn).

2. Les routes qui suivent les talus alluviaux :

- . la RD 26 entre le sud du département (au nord de Grenade) et Saint-Nicolas-de-la-Grave (talus rive gauche de la Garonne)

- . la RD 23 et le chemin communal entre Castelmayran et le Pin via Caumont (talus rive gauche de la Garonne) ;
- . la RD 12 entre Castelmayran et Donzac via Auvillar (talus rive gauche de la Garonne) ;
- . la RN 113 entre Grisolles et Moissac (talus rive droite de la Garonne) ;
- . la RD 930 entre Montauban et Nohic (talus rive gauche du Tarn) ;
- . la RD 12b entre Montbèton et Meuzac (talus rive gauche du Tarn) ;
- . la RD 45 et RD 72 entre Meuzac et Gandalou via Labastide-du-Temple (talus rive gauche du Tarn) ;
- . la route communale entre Rossignol et Villemade via Falguières et Labarthe (talus rive gauche de l'Aveyron) ;
- . la RD 78 entre Montricoux et Réalville via Bioule (talus rive droite de l'Aveyron).

3. Les routes à grande circulation, très empruntées :

- . A 20, A 62
- . RN 113, RN 20
- . RD 926, RD 999, RD 930, RD 927, RD 928, RD 115

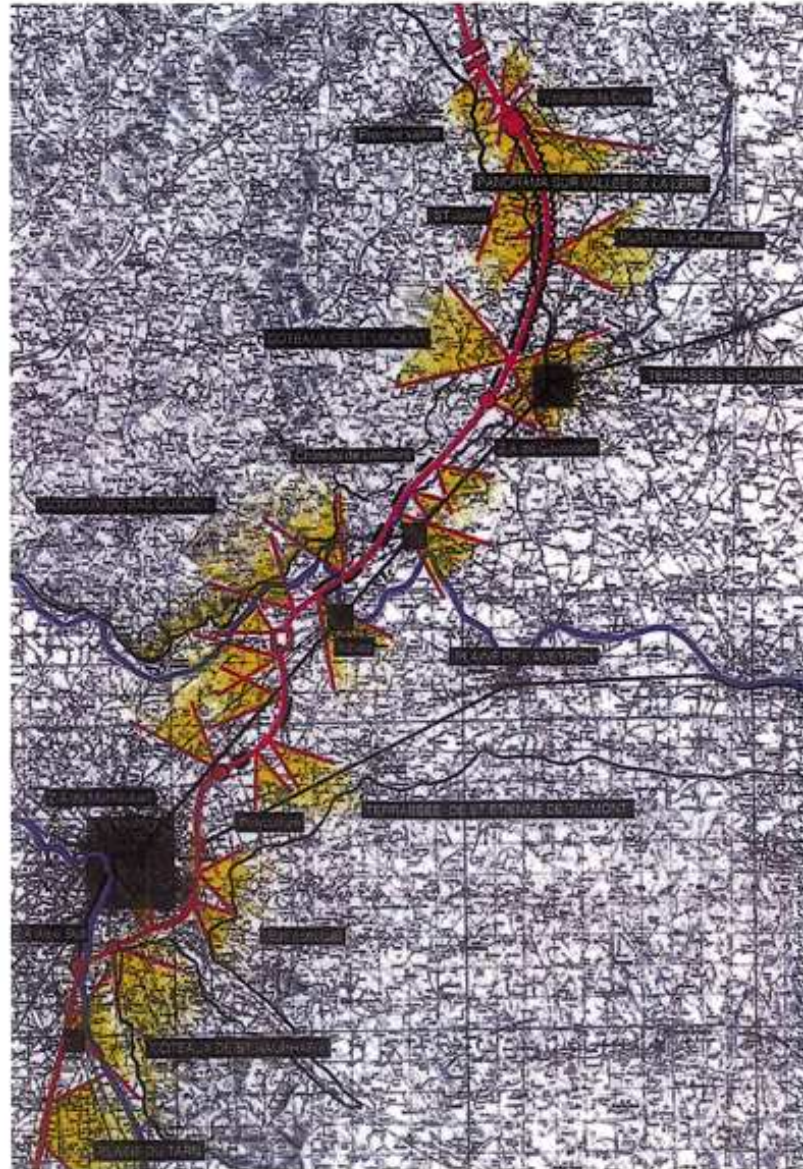
4. Les routes qui font les entrées de villes, ou de villages, trop nombreuses pour être citées.

1. Une maîtrise indispensable de l'urbanisation linéaire

Les espaces publics les plus problématiques restent sans conteste les entrées de bourgs : Quelques exemples illustrés par photos pages suivantes montrent la difficulté à composer un espace linéaire d'accueil de qualité à toutes les échelles de villes et de villages.

Ceci est particulièrement dû à l'urbanisation linéaire qui, pour des raisons de commodité de desserte (infrastructure déjà existante, propice à l'allongement linéaire des bourgs par constructions successives en bord de route) ou pour des raisons de vitrine (stratégies d'implantations des activités commerciales soucieuses de se montrer aux yeux des usagers), finissent par composer de véritables queues d'urbanisation préjudiciables à l'urbanisme, au paysage, à la qualité de la vie :

perte d'identité des communes raboutées les unes aux autres, perte de hiérarchisation de l'espace, effet de continuum sans fin, bouchage des vues et des espaces de respiration, ...



Carte : Atelier des Paysages - A. Marguerit

Les ouvertures offertes par le parcours de l'A20 :

le 1% Paysage et développement veut «encourager la mise en situation des territoires traversés» et favoriser des liaisons visuelles et physiques transversales aux infrastructures existantes (A20, RN20, ligne SNCF)

Une manière de lutter contre l'urbanisation linéaire

Quelques exemples de problèmes liés à l'urbanisation linéaire ("entrées de ville") :



*Septfonds : le linéaire de la RD 926
une entrée de ville trop routière*



*Montpezat-de-Quercy : urbanisation linéaire en
sortie de bourg vers Molières
(Dans le même genre, on pourrait citer l'arrivée
de Caylus par la RD 926, banalisée par l'urbanisation
linéaire de la ZA Le Chirou)*



Castelsarrasin : entrée par la RN 113



*Dieupentale : un giratoire sans doute nécessaire, mais qui réduit à des bouts résiduels déjetés sur les
côtés l'existence d'un espace central d'accueil*

Feneyrols : carrefour d'entrée démesuré offrant une addition d'"équipements" (cabine téléphonique, abri-bus, poubelle à verre, panneaux, ...) indigne de la qualité du site de la vallée de l'Aveyron et du village :



L'entrée de Labastide-Saint-Pierre par la RD 13

L'arrivée sur Montaigu-de-Quercy, décevante du fait des extensions diffuses mal maîtrisées dans un site pourtant fort ;



Une belle entrée de village : Verfeil

L'exemple de Verfeil montre que la qualité d'accueil d'un bourg peut être maîtrisée et démarre bien avant que le bâti accompagne la route d'entrée



La RD33, plantée, met en scène à distance le village dans la vallée de la Seye



Le virage d'entrée de Verfeil est souligné par des platanes ; il tourne autour d'un pigeonnier qui s'offre à la vue.



L'arrivée par la RD 20 est également de qualité grâce aux vues lointaines qui annoncent le bourg avant d'y arriver, offertes grâce à un accompagnement de la route par des espaces ouverts agricoles non bâtis.

Les routes : Comment agir?

- Stopper l'urbanisation linéaire en protégeant les bords de routes dans les documents d'urbanisme (POS et Schémas directeurs)

- Etablir des chartes paysagères autour des itinéraires à enjeux

La démarche du 1% 'Paysage et développement' a le mérite de provoquer des réflexions centrées sur les dynamiques d'évolution générées par les infrastructures.

Dans le département, elle ne s'applique qu'à l'autoroute A20.

Même sans le financement du 1% à la clef, la même démarche de charte paysagère d'itinéraire mérite de se mettre en place sur les routes à enjeux identifiées ci-dessus (paragraphe "une maîtrise indispensable de l'urbanisation linéaire").

C'est une manière de coordonner à la fois les velléités des communes en matière de développement autour des infrastructures et les aménagements dans les emprises de l'infrastructure même.

- Repenser les emprises routières pour les nouvelles infrastructures

La tendance des infrastructures à attirer malgré elles l'urbanisation (commerciale pour les grandes infrastructures, d'habitation pour les petites routes doit conduire à anticiper sur le problème dans les créations nouvelles de routes (déviations par exemple) dans les positionnements des tracés mais aussi dans les emprises foncières à maîtriser pour, le cas échéant, décourager le collage systématique du bâti à la nouvelle infrastructure.

- Requalifier les entrées de ville

L'allongement de l'urbanisation, plus ou moins ancienne, a conduit à créer des itinéraires qui doivent aujourd'hui être requalifiés.

L'ampleur des problèmes oblige à dégager des moyens importants pour cela, qui manquent à l'heure actuelle.

C'est particulièrement nécessaire pour la RN 20 entre Montauban et Albias.

7. Le patrimoine architectural et les espaces publics : une richesse à cultiver

1. Importance des tons chauds et denses pour le bâti des grandes vallées.

La brique est reine dans les grandes vallées, en particulier dans la Garonne.

Sur le Tarn, Montauban offre partout ses tons chauds et colorés grâce à l'omniprésence de la brique.

Celle-ci est si présente qu'elle signe véritablement l'identité de la ville, et ce au premier coup d'oeil, avant même d'observer la qualité architecturale des édifices.

Montauban sans brique, sans rouge, sans orange, sans rose, sans chaleur, sans sa flamboyante luminosité, ne serait évidemment pas Montauban.

Et il en va de même de bon nombre de bourgs des vallées.

Là, la brique est une valeur à cultiver dans les constructions contemporaines.

Mais plus généralement, ce sont les tons chauds proches de la brique, utilisés parfois pour des enduits, qui sont à promouvoir.

La brique pilée a d'ailleurs souvent été utilisée pour colorer les enduits, garantissant une continuité entre bâtiments de brique et bâtiments enduits.

On peut citer l'exemple de l'école d'Albias, à la fois contemporaine et appartenant clairement à l'identité du bourg et de la rue dans laquelle elle prend place, par le respect des proportions, des alignements et des tons colorés.

C'est souvent par son inadaptation aux tonalités colorées que le bâti contemporain - d'habitation comme

d'activités - semble maladroit et parachuté dans le contexte des vallées du département, avec ses désastreux "tons pierre" ou "blanc cassé" ou "coquille d'oeuf".

Le blanc et tous ses dérivés (beiges, etc) reste bien la "couleur" la plus dure dans le paysage, à utiliser avec doigté et parcimonie, alors que les tons plus denses, plus chauds, plus sombres, s'adaptent beaucoup plus facilement aussi bien au contexte architectural de la brique qu'au contexte végétal, toujours sombre.

Cette "pâleur" du bâti peut aussi par endroits être due à l'excès de matériaux apparents.

On considère ainsi que les villages du Quercy Blanc sont plus blancs qu'autrefois par mise à nu systématique de la pierre calcaire.

Quelques exemples d'emploi de la couleur pour des bâtiments contemporains :



L'école d'Albias, à la fois contemporaine et adaptée à son contexte grâce au respect des alignement, des hauteurs, mais aussi à l'adaptation des couleurs chaudes utilisées pour l'enduit.



Recherche de couleurs pour la MJC de Verdun-sur-Garonne.



à Montauban : rénovation par la couleur d'un côté de bâtiment ouvert sur un parking public

2. Fragilité du patrimoine bâti en brique crue.

Dans les vallées, dans une part du Bas Quercy autour de Caussade (à l'Ouest vers Mirabel et jusqu'à Molières, au sud dans le triangle Caussade-Réalville-Montricoux), sur les coteaux de Monclar, des bâtiments à brique crue (l'adobe) s'observent encore.

Ils se distinguent des autres par leur couleur beige verdâtre ... et souvent par leur mauvais état général.

Lorsqu'ils tombent en ruine, ils ont tendance à être remplacés par des bâtiments d'activités agricoles banals qui déprécient les paysages.



Deux exemples de bâtiments brique crue à Grisolles, en mauvais état

3. Importance des matériaux nobles pour l'espace public

De façon générale, l'utilisation de matériaux nobles, notamment pour les sols des centres bourgs, est essentielle à la qualité des aménagements, au-delà de leur réussite fonctionnelle.

Sans doute le choix de tels matériaux est-il plus onéreux.

Mais l'ambition de la politique des espaces publics se mesure à ce prix ; et c'est à ce prix que se prolongent la force et le caractère des villages et des villes à travers les aménagements contemporains.

En bref, lorsque des choix sont à faire dans les politiques d'espaces publics, mieux vaut prôner la qualité que la quantité : avec le même argent, en faire moins et mieux.

Parfois d'ailleurs, l'adaptation de l'aménagement à son contexte devrait permettre de réaliser des économies : c'est vrai en particulier pour les bourgs ruraux, qui aménagent leur espace public sur des références trop urbaines (trop "grande ville"), avec excès de matériaux ou de mobilier... urbain.

On peut illustrer ces propos par des exemples puisés dans le département et illustrés pages ci-contre et page suivante.

Quelques exemples d'espaces publics de villes et de villages mis en valeur par leurs matériaux :



A Moissac, la Place de l'Abbatiale joue avec un matériau de pavé noble pour dessiner les dénivelés et accueillir un mobilier-sculpture au clin d'oeil malicieux.

Au final, un des espaces publics contemporains les plus intéressants du département.



A Lauzerte, la Place des Cornières a été réaménagée avec un magnifique calepinage de calcaire au sol.



A Lamagistère, l'élégante façade fluviale du bourg se prolonge par le traitement de la rue en quai, ouvert sur la Garonne et sur les panaches de la centrale de Golfech.



A Boudou, l'utilisation de l'herbe pour occuper une bonne part de la place publique triangulaire est bien adaptée au caractère rural du village.



A Verfeil, c'est l'aménagement de chemins enherbés qui se coulent dans le bâti qui offre ce caractère rural élégant au village.



A Montauban comme à Moissac, les sols des ponts sont réalisés en calades, dessins géométriques de galets pris dans la rivière.

4. Importances des murs, des clôtures, du végétal, pour l'espace public.

La qualité de l'espace public se mesure aussi à la maîtrise que l'on a de l'espace privé le plus public : la clôture.

Des murs magnifiques existent un peu partout, notamment dans les grandes vallées du département, faisant jouer la brique, avec parfois associés les galets et les moellons de pierre calcaire.



Exemple de clôture de jardin vers Verdun-sur-Garonne



Mur de brique et galets à Pompignan



Autre mur de brique et galets à Saint-Porquier

Sur le causse de Caylus, le mur de pierre sèche devient une des valeurs paysagère clef : à lui seul, il signe une bonne part de l'identité du Causse.



A Lacapelle Livron, la banalité d'une construction neuve au bord de la fameuse RD 19 est "sauvée" par la préservation des murets de pierre sèche qui bordent le terrain.

Le végétal est un autre matériau qui signe l'identité d'un pays.

L'utilisation abusive de végétation horticole ornementale est parfois maladroite et rend difficile l'intégration du jardin dans le paysage ;

c'est vrai en particulier en milieu rural, où le végétal est très présent dans le paysage.



A l'inverse, à Loze, des murs de parpaings se sont substitués sans grâce et sans ménagement aux murs de pierre sèche.



Cette maison à Arnac, dans la vallée de la Seye, non loin du débouché sur la vallée de l'Aveyron, illustre le problème de l'utilisation du végétal.

Ce n'est plus seulement l'architecture qui banalise mais également le végétal qui l'accompagne.

5. Importance particulière des espaces publics pour les bourgs des terrasses alluviales.

Dans le département, le vrai problème d'identité architecturale se pose finalement davantage sur les terrasses alluviales intermédiaires entre les vallées.

Entre Tarn et Garonne, à Campsas, Montbartier, Labastide-Saint-Pierre, La Ville-Dieu-du-Temple, ..., la qualité architecturale se dissout quelque peu dans la banalité, marquée par l'utilisation massive du crépi.

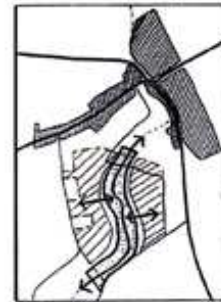
On peut avancer pour explication les crues du Tarn qui ont conduit à des destructions - reconstructions, mais surtout la proximité de Montauban, qui a favorisé une réappropriation et une transformation du bâti dans les années soixante.

Dans le même temps d'ailleurs, la forme urbaine tend à se déliter, avec une urbanisation diffusée dans l'espace, comme aux Cloutiers par exemple, entre La Ville-Dieu-du-Temple et Castelsarrasin.

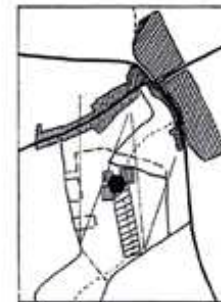
Et c'est aussi là qu'une part de la pression d'urbanisation pèse le plus fortement, du fait de la proximité de Montauban.

D'où l'importance d'une politique volontariste sur les espaces publics et l'urbanisme, qui doit "compenser" en quelque sorte la faiblesse de la qualité architecturale observable.

Principes d'aménagement pour une meilleure prise en compte du site, de l'habitat et des espaces publics



1- Les contraintes essentielles du site sont le ruisseau et sa ripéyrie avec lesquels dialogue l'urbanisme futur.



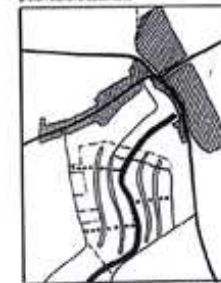
2- L'habitat groupe trouve sa place naturellement près du centre-ville et se décline le long du ruisseau de manière à dégager les vues et donner au ruisseau toute sa dimension d'espace public.



3- Le pavillonnaire s'oriente selon la topographie et le type d'habitat: en lisière le long du ruisseau pour l'habitat groupé et en parcelles rectangulaires pour la partie haute et l'habitat individuel.



4- Les passages se hiérarchisent en voie principale en boucle, en voie secondaire et en cheminement piéton transversalement.



5- La forme spatiale d'urgence selon la direction dominante et se décline du bas vers le haut: ripéyrie, toits, arbres solés et d'alignement.



Plan de paysage de Verdun sur Garonne

ALAP architectes et paysagistes

extrait du Plan de paysage de Verdun-sur-Garonne

Exemple de création d'espaces publics à l'occasion d'un projet d'extension de l'urbanisation (ici ZAC du Barry)

Le patrimoine architectural et les espaces publics : Comment agir?

- Développer les politiques qualitatives pour l'espace public

Les interventions sur les espaces publics sont nombreuses et pas toujours adéquates : les aménagements dits "de sécurité", le réflexe "d'équiper" pèsent lourds dans la banalisation des lieux de vie.

Il existe pourtant des actions bien menées.

L'opération "Bastides et villages de caractère", portée par la Région durant une dizaine d'années à partir des années 1985-86, a permis la réhabilitation des espaces publics pour une dizaine de communes par département.

En Tarn-et-Garonne, elle a concerné en particulier les bourgs de Lauzerte, Valence d'Agen, Montricoux, Réalville, Puylaroque, Saint-Antonin-Noble-Val, Caylus, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Bruniquel, Castelsagrat (en cours), Montjoi (en cours)

Cette politique a permis des réhabilitations de qualité, à la hauteur de la valeur du patrimoine bâti.

Elle est aujourd'hui "entre parenthèses".

C'est par l'adoption de ces deux principes : intervention de professionnels, apport financier, que la qualité a pu être garantie.

La même démarche d'interventions de professionnels, de l'amont à l'aval (conception-réalisation), devrait permettre de faire monter la qualité des aménagements réalisés avec des aides, comme par exemple l'apport du Conseil général pour "l'aménagement et l'embellissement des bourgs", qui vient en accompagnement ou en addition des OPAH. On peut aussi citer les opérations d'aménagements de sécurité dans la traversée des bourgs.

- Développer les savoirs-faire et la culture

En matière d'architecture de terre, des associations existent à l'échelle régionale : "centre de terre", "Inventerre", qui aident à mieux connaître l'architecture traditionnelle.

Il reste essentiel de sensibiliser les élus et les habitants à la couleur, et de développer les savoirs-faire en matière d'enduits et de réhabilitation architecturale.

8- Le petit patrimoine rural : anecdotique et essentiel à la fois

Que vaudraient les paysages ruraux du département si il y manquait la multitude d'éléments anecdotiques et ponctuels mais qui,

1. Les éléments à prendre en compte

Selon les lieux, il s'agit de murs, d'arbres isolés, de haies, de granges et de fermes, de maisons, de moulins et de ponceaux, autant de modestes constructions, installations, plantations, mais qui trahissent une attention au détail, un amour du travail bien fait, un respect pour la géographie et pour l'histoire.

Dans son ouvrage "Habitat traditionnel paysan des Haut et Bas Quercy" (éd. de la Bouriane 1996), André Gaubert en dresse une liste impressionnante : les pigeonniers, les granges, l'arbre, les puits, fontaines et citernes, les lacs et lavoirs, les fours et fournils, les aires à battre, les cours et porches, les murs et entrées de champs, les cuves, auges et bassins, les moulins à eau et à vent, les halles, les caselles et gariottes, les cabanes des champs, les chapelles des champs!

Le plus connu de ces "ingrédients" départemental est le pigeonnier, qui s'affiche volontiers un peu partout dans le département. On a plaisir à le dénicher par surprise, au coin de la route.

Sans doute cette attention au détail pittoresque et charmant peut-elle paraître désuète, à l'heure où d'autres paysages simplifiés, impressionnants, non sans grandeur, naissent de l'agro-industrie ou de la vitesse.

Mais ce qui fait l'identité d'un lieu, paradoxale-

démultipliés, finissent par donner du caractère à un pays, comme le sel et le poivre relèvent un plat cuisiné et lui donnent sa saveur?

ment, reprend de la valeur à l'heure de la mondialisation. Il n'est pas désagréable, finalement, d'appartenir au monde global par son internet et son intellect et au monde local par sa binette et son affect.

A la terre et au terroir, en somme.

La mondialisation des communications et des techniques, la vitesse des déplacements, n'a pas vocation à être synonyme d'indifférenciation de l'espace. Ce n'est pas parce que l'espace virtuel augmente que l'espace réel doit s'appauvrir.

La qualité d'un cadre de vie appartient finalement aussi au détail, qu'il faut savoir cultiver.

Le principe de précaution devrait logiquement interdire la disparition d'éléments de qualité simplement parce qu'ils n'auraient plus "d'usages" ou de fonctions.

Dans certaines régions, les haies ont disparu parce qu'elles n'avaient plus d'usages, jusqu'au jour où l'on s'est aperçu qu'elles avaient d'autres usages jusque là ignorés!

La créativité et l'imagination dans la transformation des usages mérite donc d'être soutenue et encouragée.

Les éléments à prendre en compte dans le département sont notamment :

- **les ouvrages liés à l'agriculture** : pigeonniers, bien sûr, murs de pierre sèche pour le causse, mais aussi et tout particulièrement les fermes, souvent bien visibles dans le paysage et participant largement à sa valeur, positionnées différemment selon les pays, fragilisées partout par l'évolution des besoins, le coût de l'entretien et de la restauration, réhabilitées parfois mais avec un accompagnement végétal banal, ...

- **les ouvrages liés aux routes** : murs de soutènement, ponceaux, murets, etc. Les petites routes font partie du patrimoine, comme les fermes ou les pigeonniers. L'oubli de cette évidence conduit parfois à des interventions malheureuses : aussi un paragraphe et des illustrations sont-ils développés spécifiquement sur ce thème dans les pages qui suivent ;

- **les ouvrages liés à l'eau** : moulins, biefs, fontaines, ponceaux, ...

- les constructions en brique crue, ou adobe, pour les grandes vallées,

- les arbres isolés pour les collines de Lomagne, de Monclar, du Bas Quercy et du Quercy Blanc ;

- les alignements d'arbres, en particulier dans les grandes plaines et terrasses alluviales des trois rivières.

Quelques exemples de petit patrimoine et de réhabilitations :



*Pigeonnier près de Villemade,
non loin de la confluence Tarn-Aveyron*



Bâtiment agricole en brique crue à Finhan



*Alignement de platanes sur la RD6
vers Verdun-sur-Garonne*



Château d'eau à Grisolles



*Arbres isolés (peupliers notamment) dans le
paysage Quercynois entre Montpezat et
Molières*



*Ferme transformée en maison d'habitation
vers Castelsarrasin*



*Salle communale de Caylus : exemple de réap-
ropriation d'un bâtiment ancien*

2. Les petites routes font partie du patrimoine

Largement rural, le Tarn-et-Garonne est sillonné par un lacs de routes pour lesquelles l'enjeu en matière de paysage tient surtout dans la capacité que l'on aura à préserver leur caractère de "petite" route à l'occasion de leur entretien ou de leur réaménagement.

Très souvent, la qualité tient à des petits riens qui, accumulés, finissent par faire quelque chose, et même quelque chose d'essentiel : une route de caractère .

Ce peut-être un mur de soutènement de qualité, un accompagnement par une haie ou par un mur de pierre sèche, un alignement d'arbres, un franchissement de ruisseau par un pont bien ouvragé, un élégant jeu de terrassement pour s'accrocher à la pente, un bas-côté enherbé, un cadrage d'ouverture visuelle par la végétation, etc.

Ces éléments de qualité sont fragiles, à la merci de recalibrages, d'aménagements de sécurité standardisés, d'économies dans les réparations ou les investissements.

Les routes forment en fait un patrimoine, au même titre qu'un bâtiment.

Et si l'on se soucie de la qualité de la restauration ou de l'entretien du bâti, en choisissant les proportions, les matériaux, les enduits et les couleurs justes, on doit de la même façon se soucier de la qualité de la route.

Car c'est elle qui accompagne celui qui découvre comme celui qui habite le département : en premier plan, elle est du même coup en première ligne dans les enjeux en matière de qualité d'aménagement du territoire.

Différents exemples, pêchés de ci-de là dans le département, permettent d'appréhender la valeur patrimoniale des petites routes. Ils sont illustrés par des photos pages ci-contre et pages suivantes.

La valeur patrimoniale des petites routes : exemples imagés



A Pompignan, une jolie route descend le coteau : bordée de haies taillées, elle prend un aspect soigné, tout en ouvrant des vues, notamment dans les virages, grâce à une urbanisation décalée en contrebas ou latéralement.



A proximité de l'abbaye de Beaulieu, dans la vallée de la Seye, comme à proximité de Bruniquel, dans un affluent de l'Aveyron, la route passe en table, s'inscrivant élégamment dans les reliefs de la vallée.



Ici entre Dieupentale et Verdun-sur-Garonne, les immenses espaces cultivés de la plaine garonnaise prennent de la valeur avec les alignements d'arbres, qui composent à la fois le paysage de la route (ombre, effet de voûte, cadrage) et le paysage de la plaine (structuration par des arbres, cadrages des vues sur la plaine).



Suivant les hauteurs de la Bonnette entre Saint-Projet et Caylus, la RD 19 ouvre des vues spectaculaires sur les profondeurs de la vallée.



Entre Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, cette même RD 19 suit le fond de la Bonnette et franchit des rus affluents par d'élégants ponceaux.



De même, la RD 26 s'agrémente d'un joli pont en franchissant le ruisseau de Marguestaud, non loin de Verdun-sur-Garonne.



La route du roc d'Anglars, en rampe au-dessus de Saint-Antonin-Noble-Val et de la vallée de l'Aveyron, s'appuie sur un élégant mur de soutènement de pierre calcaire qui fait de l'infrastructure un véritable ouvrage d'art.



Au sommet de la côte, la qualité de l'ensemble est fragilisée par la pose maladroite de glissières béton peintes en blanc.

Le petit patrimoine : Comment agir?

Identifier les éléments de paysage dans les documents d'urbanisme

La Loi Paysage de 1993 permet d'identifier comme élément de paysage le petit patrimoine comme les arbres isolés, les murs, les structures végétales, etc.

Les études de paysages réalisées à l'occasion de la création ou de la révision des plans d'occupation des sols doivent être l'occasion pour les communes de prendre conscience de l'importance de ces éléments et de développer leur réflexion pour leur préservation et leur mise en valeur.

Développer les aides pour les bâtiments de fermes

On considère aujourd'hui que les aides au "petit" patrimoine existent :

Le Conseil Général aide à la réhabilitation du petit patrimoine depuis plus de dix ans pour les pigeonniers et, plus récemment pour les moulins, les lavoirs.

L'Europe a abondé les crédits ce qui a permis de doubler les actions en 1998.

Les murs, après que leur destruction ait été longtemps subventionnée par la chambre d'agriculture, commencent à être pris en compte. Ainsi par exemple quatre dossiers de PDZR ont été prévus pour leur mise en valeur sur Caylus et la vallée de la Bonnette.

Les contrats de terroirs portent des politiques de mise en valeur du petit patrimoine.

Ils permettent de fédérer des actions avec une approche intercommunale. Sur le secteur de Caylus par exemple, le thème de l'eau est dominant pour favoriser la restauration des lavoirs, puits, ponts, etc.

Ils ont toutefois du mal à se concrétiser, celui du Quercy-Rouergue étant le plus avancé.

Il n'y a pas de politique en revanche sur le patrimoine des routes.

Le problème reste quasi entier pour les réhabilitations des fermes, pour lesquelles les coûts d'intervention sont plus élevés.

Jusqu'à présent seules des aides ont été octroyées pour des bâtiments agricoles par le biais du PDZR, notamment trois granges sur Saint-Cirq, Goudourville, ...

Des crédits du Conseil Général existent pour la réaffectation des bâtiments agricoles en gîtes, mais les aides se concentrent surtout pour l'aménagement intérieur.

Pour améliorer le caractère des gîtes, où l'auto-construction et l'autoconception sont très fréquemment la règle, le Conseil Régional a passé des conventions avec les départements pour favoriser l'hébergement touristique de caractère.

Le CAUE propose au Conseil Général une exposition sur "le passé et le devenir de l'architecture rurale" dans le cadre des festivités de l'an 2000.

Arbres d'alignement : concentrer les efforts sur les grandes plaines alluviales.

Un inventaire des arbres d'alignement existe mais il est ancien, la DDE du Tarn-et-Garonne ayant été désignée pilote pour cet inventaire avec diagnostic sanitaire avant la décentralisation.

Il n'y a pas actuellement de politique active sur les arbres d'alignement si l'on excepte VNF, qui a un plan de renouvellement et de gestion des plantations à sa charge.

Ailleurs on gère l'existant sans volonté réelle d'assurer le renouvellement ou la reconquête d'alignements d'arbres dans le paysage. Citons néanmoins quelques exemples récents de replantations vers Beaumont de L., vers Saint-Paul d'Espis.

Le plan de paysage de Verdun-sur-Garonne préconise des replantations.

Une politique volontariste est aujourd'hui nécessaire pour les alignements en bord de routes, puisque les replantations supposent de se mettre en conformité avec les exigences de sécurité et doivent souvent porter hors emprise.

D'où la nécessité de concentrer la relance de cette politique dans l'espace et tout particulièrement dans l'espace des grandes plaines alluviales où les alignements apparaissent particulièrement utiles et valorisants pour le paysage tarn-et-garonnais.

La carte ci-contre reprend les enjeux identifiés et explicités dans la troisième partie, lorsqu'ils sont cartographiables.

Rappelons les huit enjeux majeurs pour les paysages du département :

1. Les grands coteaux des vallées Garonne, Tarn et Aveyron : paysages symboliques, stratégiques et fragiles du département
2. Les plaines et terrasses de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron : paysages agricoles et urbains simplifiés dans des logiques autonomes
3. L'urbanisation autour de Montauban : une diffusion à problèmes
4. L'eau des grandes rivières et des canaux : des paysages-clefs dévalorisés
5. L'espace ouvert agricole : un rôle majeur pour le paysage quelque peu ignoré
6. Les routes : une tendance malsaine à y allonger l'urbanisation
7. L'architecture et les espaces publics : une richesse à cultiver
8. Le patrimoine rural : anecdotique et essentiel à la fois



Grands coteaux enrichés, à gérer



Grands coteaux en voie d'urbanisation diffuse, à maîtriser



Grands coteaux remarquables (présence de l'agriculture), à protéger



Urbanisation diffuse : développer une politique d'espaces publics



Centralité urbaine : à conforter



Grand espace agricole sensible : à protéger



Limite de grandes plaines et terrasses alluviales



Talus à protéger



Terrasse alluviale au paysage simplifié et appauvri : à réhabiliter

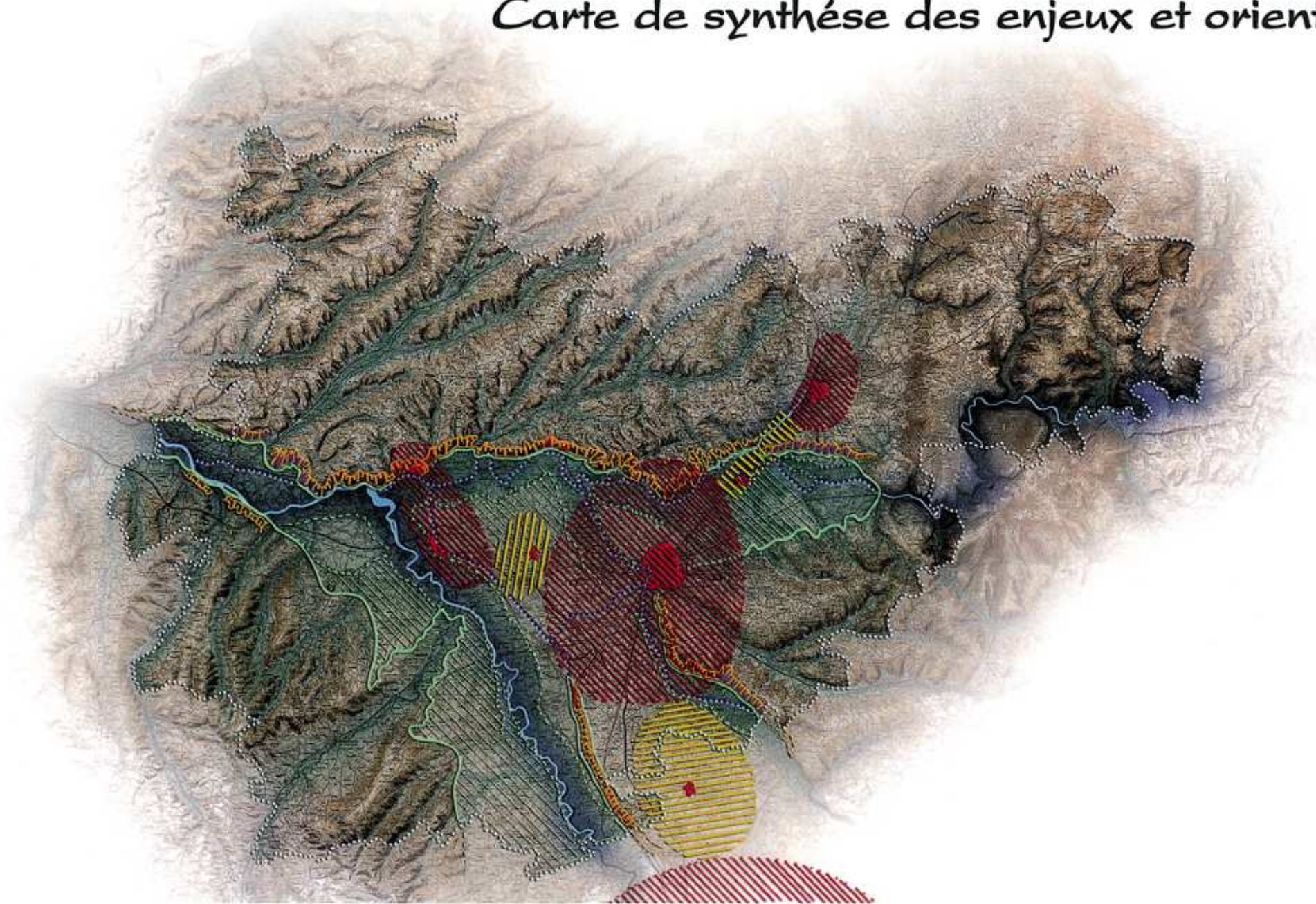


Eau des grandes rivières et canaux avec épaisseur : à protéger



Eau des grandes rivières et canaux sans épaisseur et peu présente dans le paysage : à reconquérir et revaloriser

Paysages du Tarn-et-Garonne : Carte de synthèse des enjeux et orientations



A l'échelle du département, la carte de synthèse montre clairement que c'est dans les plaines des trois grandes vallées que se concentrent les enjeux.

Ce sont certes les paysages les moins typés du département, les moins pittoresques, les moins patrimoniaux, les moins touristiques : les collines alentours de Lomagne, Bas-Quercy, Monclar, Rouergue, le causse, les gorges de l'Aveyron, ..., sont à juste titre plus "intéressants" dans ces domaines.

Mais ces grandes plaines alluviales sont devenues, en un peu plus de cent ans, les territoires les plus peuplés et les plus parcourus ; c'est là que les dynamiques d'évolution sont aujourd'hui les plus fortes, les moins réversibles, que les enjeux se croisent et s'additionnent. C'est là qu'un paysage, que des paysages, sont à constituer, articulant de façon harmonieuse et lisible le bâti, le non bâti, la toile des réseaux, jusqu'à constituer un cadre de vie.

Quelques pistes ont été dégagées à l'occasion des discussions au sein du comité de pilotage.

Mais la réflexion commune fait apparaître que, sur bien des points, on reste assez démuné face aux pressions qui pèsent sur cet immense territoire des plaines et terrasses :

- sur les marges, la part des grands coteaux soumis à une pression d'urbanisation banale tend à s'accroître, alors qu'ils sont eux-mêmes exceptionnels et symboliques du département ;
- au coeur du système, l'aire d'urbanisation diffuse autour de Montauban génère très peu d'espaces

publics constitués quelles que soient leurs dimensions : places, squares, jardins, promenades, "coulées vertes" ou espaces naturels de proximité ;

- les limites urbaines ne se constituent pas dans l'espace ni surtout dans le temps ;

- les espaces agricoles sont consommés de façon diffuse, sans politique d'urbanisme à l'échelle départementale (voire interdépartementale) : on ne dispose pas de moyens pour pérenniser les espaces agricoles qui séparent l'aire urbaine Montalbanaise des autres aires urbaines : Castelsarrasin/Moissac, Réalville/Caussade, Toulouse ;

- les grandes infrastructures routières restent les vecteurs de l'avancée de l'urbanisation dans l'espace rural par leur effet vitrine et leur commodité de desserte, alors qu'elles n'ont pas de vocation urbaine ;

- les bords des cours d'eau, les talus des terrasses, les coteaux des rebords de collines, forment l'ossature naturelle minimale qui reste largement à reconnaître, à préserver, à conforter et à mettre en valeur.

Ces dynamiques d'évolution, essentiellement urbaines, sont finalement subies beaucoup plus que réellement voulues et organisées dans l'espace et dans le temps.

Sur cette grande page aplanie au coeur du département, l'écriture du paysage s'opère par petits

bouts, par différents auteurs, au gré des besoins, des intérêts et des opportunités, sans une maquette d'ensemble qui permettrait de garantir la cohérence et la lisibilité. Il manque un projet de mise en page, de mise en paysage.

Au-delà du diagnostic et des premières pistes ouvertes par la présente étude, c'est une véritable invention de nouveaux paysages qu'il faut susciter, à commencer par le désir de constituer, de se constituer, un cadre de vie agréable.

La stratégie d'élaboration d'un projet de paysage partagé pour le coeur du département est à monter.

A court terme, elle passe par une reconnaissance commune des enjeux, par une augmentation des connaissances et des consciences. Aussi la communication devient-elle essentielle à ce stade d'avancement de la réflexion.

Elle nécessite un point précis des différents outils disponibles au regard des enjeux mis en évidence.

Elle suppose aussi des propositions d'idées, déclinées à différentes échelles, traductibles en projets ou en règles, partageables et appropriables par les différents acteurs : Région, Département, maires, services de l'Etat.

Dans un cadre ou dans un autre, c'est bien une démarche de projet, un "plan de paysage", qui doit être initié, tracé et mis en oeuvre.

Principaux ouvrages et études consultés :

Ouvrages et études départementaux :

Les paysages de Tarn-et-Garonne, Vignes, CAUE 82, 1984

Les paysages des vallées entre Tarn et Garonne au sud de Montauban, ARCADI, 1997-99

Les rives du Tarn, de Villemur à Moissac, Pinel, CAUE/CDT82, 1990

Paysages de subdivision, Caussade, DDE 82, juin 1996

Architecture et matériaux en Tarn-et-Garonne (livret + diapos) CAUE, CDDP 82, 1987

Paysages en Tarn-et-Garonne (livret + diapos) CAUE, CDDP 82, 1987

Mission paysage, URCAUE, sept. 1994

Arbres patrimoine de Midi-Pyrénées, Conseil Régional, SOLAGRO, DIREN, Préfecture, 1997
Préinventaire des jardins remarquables, DRAE, 1982
L'agriculture en Tarn-et-Garonne, situation et perspectives, DDAF, 1987

Espaces naturels sensibles, SEMATEG, Conseil Général 82, 1989

Plan départemental de l'environnement en Tarn-et-Garonne, Préfecture, septembre 1991

Tourisme et soleil, le Tarn-et-Garonne, ADET, 1989

SIG surfaces agricoles de Tarn-et-Garonne, 3 volumes, CETE du sud-ouest, avril 1996

Revue géographique industrielle de la France, dépt de Tarn-et-Garonne, 1966

Le paysage, un outil pour l'aménagement des territoires en Midi-Pyrénées, Région Midi Pyrénées, avis du CES, rapporteur : G. Bertrand, 1994

Atlas Midi Pyrénées, Ed. Berger-Levrault, Paris 1970

Histoire du Bas-Quercy à travers les âges, Simonneau, ed. du Bastion, 1996

Arbres et paysages en Tarn-et-Garonne, CAUE 82, 1995

Les pigeonniers, D. Letellier, 1987

Ouvrages et études localisés :

Vallées et terrasses de la Garonne et du Tarn par les chemins de traverses, Conseil Général 82, 1993

Pays des serres et Bas Quercy par les chemins de traverse, Conseil Général 82, 1993

Causse Rouergue par les chemins de traverse, Conseil Général 82, 1993

Etude paysagère préalable à la révision du POS de Montauban, Cabrolier et Mondain-Monval, juin 1996

Projet de renforcement du réseau d'alimentation électrique de Cahors, BET Monbailliu, 1996

Plan d'aménagement rural des causses du Quercy-Rouergue, DDAF, 1983
Montauban la Rocade, Vignes

Plan d'aménagement rural de l'ouest du Bas Quercy, juin 1980

Autoroute A20, analyse paysagère, aménagements paysagers, Signes, 1996

Autoroute A20, Livre Blanc, DRE, 1998

Autoroute A20, charte d'itinéraire, IDEA et Marguerit, 1998

Autoroute A20, contribution paysagère à la démarche du 1% Paysage et développement, Marguerit, 1997-98

Etude paysagère préalable au contrat de rivière Aveyron, aval de la Lère, Vignes, 1994

Entrée sud de Montauban, CAUE 82, 1996

Le canal des deux-mers et ses territoires, diagnostic et enjeux, Marguerit, DIREN Midi-Pyrénées, 1997

Canton de Verdun-sur-Garonne, Fau, Sté archéologique de Tarn-et-Garonne, 1981

La Lomagne, démographie et implantation humaine, pays et cultures, 1991

Plan de paysage de Verdun-sur-Garonne, ALAP, 1997, DIREN/DDE 82, 1999